



# Capter l'attention du public



Photo : mäd

En été, nous nous renseignons sur la teneur de l'air en pollen, en ozone ou en particules fines, ou bien sur la température du lac; en hiver, sur les conditions d'enneigement et sur les risques d'avalanche; et toute l'année durant, sur les prévisions météorologiques. Sans aucun doute, les données liées à l'environnement suscitent un vif intérêt. La loi fédérale de 1985 sur la protection de l'environnement impose d'informer l'opinion publique sur l'état de celui-ci. Indépendamment de cette obligation légale, l'OFEV tient beaucoup à publier ses données relatives au sol, à l'air, à l'eau et à la biodiversité. Elles fournissent en effet la base scientifique des mesures qu'il convient de mettre en œuvre en collaboration avec les organes de décision, les cantons, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs, en vue de protéger le milieu naturel. L'OFEV entend aussi transmettre des informations scientifiquement fondées sur les thèmes et les processus d'actualité ou faisant l'objet d'un débat politique.

Étant donné la multiplicité des tâches à accomplir, l'office recourt à des formats et à des canaux très variés: il publie sur internet des informations sur les sujets d'actualité et des communiqués de presse pour accompagner les activités politiques et législatives, il soutient les cantons dans l'application de mesures pertinentes par le biais d'aides à l'exécution, il adresse des rapports scientifiques aux bureaux d'études ou aux organisations de protection de la nature, et il lance des campagnes en faveur de produits écologiques avec le concours des milieux économiques. Enfin, l'OFEV s'adresse aussi et avant tout à la population au travers de ses publications. Il reconnaît en outre le potentiel important qu'offrent les sciences participatives, qui consistent à impliquer le grand public dans la collecte de données et de faits relatifs à l'environnement et à approfondir en même temps sa compréhension des corrélations écologiques.

Le présent magazine s'intéresse à la communication environnementale en général, et pas seulement à celle de la Confédération. Cantons et communes s'adressent aussi à la population, qu'ils atteignent souvent par des contacts individuels ou des campagnes novatrices, afin de promouvoir des thèmes essentiels. Dans un contexte souvent saturé d'informations et face à la prolifération des *fake news*, le souci d'atteindre son public cible impose aujourd'hui de fournir des informations fiables présentées à travers différents canaux. L'utilisation des nouveaux médias constitue également un défi.

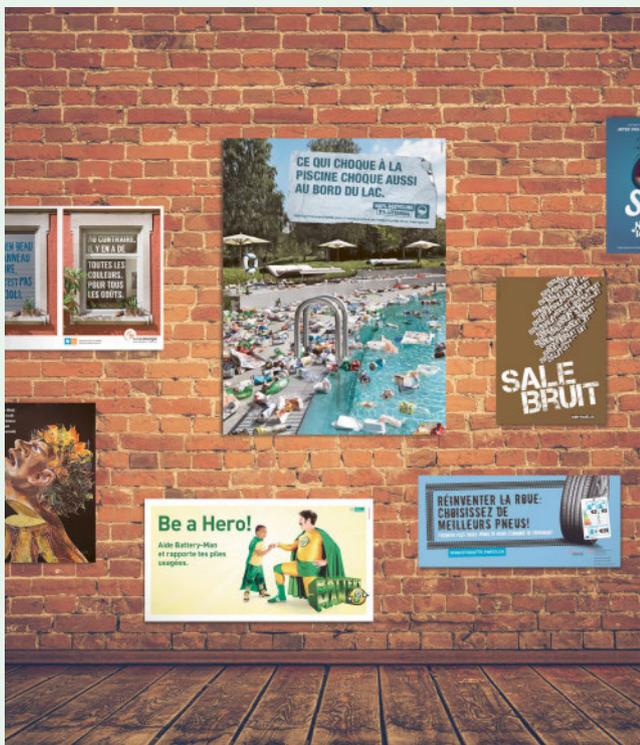
Les thèmes des campagnes passées et actuelles déterminent la conception visuelle du présent dossier, car la publicité est un moyen de communication parmi d'autres. Je vous en souhaite une lecture enrichissante.

Marc Chardonnens | Directeur de l'OFEV

# Dossier

## COMMUNICATION

- 8** Comment cantons et communes communiquent
- 13** Les ingrédients d'une bonne campagne
- 18** Favoriser la protection de l'environnement
- 22** Comment internet change le monde
- 25** Le rôle de la traduction
- 28** Avertir au mieux des dangers naturels
- 33** La population au service de la recherche
- 36** Comment tout a commencé



Montage: FRANZ&RENÉ

Pour faire passer leurs messages auprès de la population, pouvoirs publics et organisations environnementales lancent des campagnes. Les pages du dossier de ce numéro en présentent quelques exemples parus par le passé (pages 8 à 39).

# Sommaire 360°

- 44** **Protection du paysage**  
Des laboratoires grandeur nature
- 49** **Technologies environnementales**  
Se lancer grâce à la promotion de l'OFEV
- 52** **Sites contaminés**  
Assainir pour l'avenir
- 56** **Assainissement phonique**  
La Confédération ne lâche rien
- 59** **Droit environnemental**  
Des contrôles plus pertinents

**CAHIER CENTRAL:** les grandes dates de l'histoire de la communication

## RENDEZ-VOUS

- 4** Faits et gestes
- 6** Filières et formations
- 7** En balade
- 40** À notre porte
- 42** En politique internationale
- 43** Du côté du droit
- 62** À l'office
- 62** Impressum
- 63** Question de nature
- 64** Dans le prochain numéro

### ABONNEMENT GRATUIT

[www.bafu.admin.ch/  
servicelecteurs](http://www.bafu.admin.ch/servicelecteurs)

### PAGE FACEBOOK

[www.facebook.com/  
UmweltMag](http://www.facebook.com/UmweltMag)

### CONTACT

[magazine@bafu.admin.ch](mailto:magazine@bafu.admin.ch)

### EN COUVERTURE

Les campagnes mettent les enjeux environnementaux sur le devant de la scène.

### VERSION EN LIGNE

[www.bafu.admin.ch/  
magazine](http://www.bafu.admin.ch/magazine)

# Faits et gestes



Photo: ville de Baden

## Exemples à suivre

L'ancien parking d'ABB a été transformé en un verger hautes-tiges: au Martinsberg, des arbres fruitiers remplacent à présent les voitures. Et l'idée de l'association du quartier de Kappelerhof de créer un paradis pour les abeilles est en train de voir le jour. À Baden (AG), les espaces verts publics font désormais l'objet d'un aménagement et d'un entretien semi-naturels. Une sélection des projets de revalorisation sont présentés sur le site internet de la ville.

baden.ch > Stadt&Behörde > Stadtentwicklung  
> Projekte > Landschaft und Naturraum

## Façades et toits végétalisés

Une façade végétalisée ou un toit muni d'une couverture végétale dégagent moins de chaleur, tempèrent le climat tout en améliorant la qualité de la vie en ville ainsi qu'à l'intérieur des maisons. La nouvelle brochure de Birdlife *Façades et toits végétalisés* approfondit la question en expliquant les fonctions de ces surfaces et leurs avantages pour la biodiversité. Elle fournit également de nombreux conseils pratiques.

birdlife.ch/fr/content/facades-et-toits-vegetalises

## Faites place, les animaux se déplacent!

L'hermine réussira-t-elle à traverser la route sans se faire écraser? Comment font les poissons pour franchir un barrage? Quant aux chauves-souris, peuvent-elles chasser la nuit malgré la pollution lumineuse? L'exposition «Faites place, les animaux se déplacent!», visible au Centre Pro Natura de Champ-Pittet (VD) jusqu'au 31 octobre 2018, fait voyager les visiteurs avec la faune, et les familiarise avec les déplacements des animaux et les corridors biologiques.

pronatura-champ-pittet.ch

## Tortues, le sais-tu?

Jusqu'au 4 novembre 2018, au JURASSICA Museum, se tient la nouvelle exposition temporaire «Tortues, le sais-tu?». On peut y découvrir des spécimens vivants, connaître les facultés d'adaptation de ces reptiles et suivre l'histoire de leur évolution. Il est aussi question des risques qui les menacent et des solutions permettant de contribuer à leur conservation.

Parallèlement, l'exposition permanente du Museum, «Faune et flore locales», rénovée l'an dernier, met en scène les différents écosystèmes de la région, ainsi que les animaux qui y vivent. L'idée est de montrer que ces habitats sont intimement liés entre eux et que la destruction ou la pollution d'un milieu a forcément des conséquences sur les autres.

jurassica.ch



Photo: mäd

## Réparer plutôt que jeter

Après Genève, Carouge et Bernex, cinq autres communes genevoises rejoignent cette année le programme « Réparer plutôt que jeter ». Le projet vise à prolonger la durée de vie des objets. La zone géographique concernée s'étend à présent au Grand-Saconnex, à Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates. Lancé en 2014 par Genève et la Fédération romande des consommateurs, le programme compte désormais 150 commerces et artisans, la plupart situés en ville de Genève (110), mais aussi à Carouge (35) et Bernex (5). D'autres communes romandes promeuvent également ce genre d'actions, à l'image de Lausanne ou Neuchâtel.

[ge-repare.ch](http://ge-repare.ch)

## Une journée pour la biodiversité

Cette année, la journée environnement et paysage de l'OFEV est intitulée « La biodiversité, ça vaut le coup! ». Elle aura lieu le 9 novembre au Kursaal de Berne de 9 h 30 à 17 h, sera consacrée au développement direct de la biodiversité et aura pour fil rouge l'infrastructure écologique.

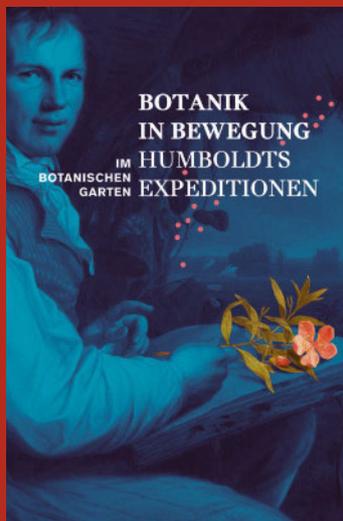
[www.bafu.admin.ch/biodiversite18](http://www.bafu.admin.ch/biodiversite18)

## Les rendez-vous de ProSpecieRara

Cet automne, ProSpecieRara organise plusieurs manifestations. Le 22 septembre sera organisée une visite du verger conservatoire de Bernex et le 23 septembre se tiendra le festival Nature & Terroir. Des cours de détermination des variétés fruitières sont aussi prévus (les 29.9, 27.10 et 24.11).

[prospecierara.ch/fr/calendrier](http://prospecierara.ch/fr/calendrier)

## Les expéditions d'un botaniste



Le Jardin botanique de Berne rend hommage à Alexander von Humboldt (1769-1859) à travers une exposition. Le naturaliste allemand est considéré comme le précurseur de l'écologie et le père de la phytogéographie. Ses expéditions de plusieurs années l'ont mené jusqu'en Amérique latine, aux États-Unis et en Asie centrale. Il a répertorié les différentes espèces non seulement sous la forme d'une collection, mais en les replaçant aussi dans leur contexte géographique.

L'exposition, qui se déroulera jusqu'au 30 septembre 2018, met en lumière l'œuvre scientifique et la vie aventureuse de Humboldt. Visites guidées, concerts, lectures, projections de films sont également prévus, de même que des ateliers de dessin pour les enfants et les adultes, ainsi que des animations pour les classes.

L'exposition est organisée conjointement par le Jardin botanique et l'Institut d'études allemandes de l'Université de Berne.

[botanik-in-bewegung.ch](http://botanik-in-bewegung.ch)

## Vive la nature en ville!

Afin d'encourager la prise en compte de la nature en ville, l'État de Genève conduit un programme destiné à promouvoir la diversité biologique dans l'espace urbain et à satisfaire les objectifs de la loi cantonale sur la biodiversité. C'est dans ce cadre que la plateforme [100sitesnatureenville.ch](http://100sitesnatureenville.ch) vient de voir le jour. Elle répertorie les différents sites de « Nature en ville » dans la Cité de Calvin. Ils sont répartis en événements, projets innovants, initiatives citoyennes ou encore lieux éphémères.

[ge.ch/nature/information-nature/nature-en-ville/le-programme-nature-en-ville](http://ge.ch/nature/information-nature/nature-en-ville/le-programme-nature-en-ville)

## Itinéraire vert



Photo: Tim Bardsley-Smith

De Schaffhouse à Genève en sept jours: le nouveau parcours d'e-bike « La Route Verte » traverse six parcs naturels régionaux (Schaffhouse, Argovie, Thal, Doubs, Chasseral et Jura vaudois). Le voyage d'environ 350 kilomètres peut se réserver sous la forme d'un forfait d'une semaine comprenant l'hébergement et le transport des bagages par Eurotrek. Il permet de découvrir des paysages exceptionnels et de rencontrer les hommes et les femmes qui les préparent, de la vigneronne à l'éleveur de chevaux franches-montagnes.

[larouteverte.ch](http://larouteverte.ch)

# Filières et formations



Photo: Centre-nature BirdLife de La Sauge

## Merveilleuse migration

En automne, les oiseaux partent pour le sud et survolent la Suisse. Les 6 et 7 octobre prochains, lors de la Journée internationale des migrations, les amateurs pourront observer les oiseaux migrateurs dans divers lieux. Le centre-nature BirdLife de La Sauge (VD) proposera aux visiteurs des excursions guidées, ainsi que la possibilité d'observer des scientifiques à l'œuvre, notamment dans le baguage des oiseaux à des fins de recherche. L'organisation de protection des oiseaux souhaite ainsi sensibiliser le public au phénomène extraordinaire de la migration, mais aussi aux dangers que les oiseaux doivent franchir tout au long de leur voyage.

Le centre-nature de La Sauge se trouve aux abords des réserves naturelles d'importance internationale du Fanel et de Cudrefin. Il offre une exposition permanente et une exposition temporaire, un labo-nature, une salle multimédia et un sentier naturel équipé de trois observatoires.

7 octobre, 9 h-18 h, [birdlife.ch/lasauge](http://birdlife.ch/lasauge), adultes : CHF 8.-, enfants (6-16 ans) : CHF 5.-

## Comment avoir un comportement plus durable

Le 20 septembre 2018, le WWF Suisse à Lausanne organise une journée de formation sur les stratégies permettant de changer les comportements dans le développement durable. L'idée est de transmettre aux participants de nouvelles techniques ainsi que des méthodes de communication et d'action qu'ils pourront ensuite appliquer pour faciliter l'émergence d'attitudes plus respectueuses de l'environnement dans des situations diverses.

[sanu.ch/fr/offres/k/18smco\\_changer\\_les\\_comportements/](http://sanu.ch/fr/offres/k/18smco_changer_les_comportements/)

## Chaque cellule compte

Les toits des écoles secondaires des communes de Marthalen, Dietlikon, Ossingen, Andelfingen et Elsau-Schlatt (ZH) sont équipés depuis quelques semaines de panneaux solaires, installés grâce à une campagne menée par l'association myblueplanet, qui aménage des panneaux solaires sur les toits des écoles avec l'aide des élèves. Elle souhaite ainsi sensibiliser les jeunes aux questions du climat, de l'énergie et de l'environnement, tout en incitant l'ensemble du milieu scolaire de chaque commune à adopter une gestion durable des ressources. Pour l'instant, 17 écoles participent à cette opération nationale.

[jzz.ch](http://jzz.ch)

## Journée d'échange Silviva

Que signifie «enseigner en plein air»? Quels sont les besoins des enseignants? Comment intégrer les objectifs pédagogiques dans les offres extrascolaires? Dans le cadre des journées d'échange 2018, les prestataires d'éducation à l'environnement découvriront comment améliorer leur collaboration avec les écoles.

22 septembre 2018, Centre forestier de formation, Lyss (BE). Inscription: [silviva.ch](http://silviva.ch) > formation > journées d'échange

## Cistudes et libellules

Les libellules ont une vie entre deux mondes: avant de se métamorphoser en voltigeuses, elles vivent dans les eaux calmes la majeure partie de leur existence. Aquatique, la cistude d'Europe, elle, est la seule espèce de tortue indigène et l'un des reptiles les plus menacés de Suisse. Fascinantes et emblématiques des milieux humides, ces deux naïades représentent un moyen idéal pour sensibiliser les enfants à la fragilité de ces écosystèmes.

La Maison de la Rivière leur consacre une exposition jusqu'au 31 octobre 2018. Le public peut y découvrir leurs cycles de vie et leurs habitats, ainsi que les études, les menaces et les mesures de conservation mises en place pour les préserver. Les visiteurs peuvent également observer libellules et cistudes directement dans leur milieu naturel grâce aux deux étangs pédagogiques présents dans le centre. Ludique et interactive, l'exposition est adaptée aux élèves du primaire comme du secondaire: fossiles, carapaces, jeux, guide de terrain, bande dessinée et maquettes géantes les y attendent.

[maisondelariviere.ch](http://maisondelariviere.ch)

## En balade



Cette excursion est particulièrement belle à la fin de l'automne lorsque les mélèzes se parent de teintes dorées.

Photo : Beat Jordi

### Les mélèzes dorés du Lötschental

Depuis l'arrêt du car postal Wiler, dans le Lötschental, un téléphérique nous conduit en quelques minutes jusqu'à Lauchernalp, à près de 2000 mètres d'altitude. De là, un sentier ensoleillé et bien aménagé à flanc de coteau sillonne la vallée pour rejoindre Blatten en passant par Weritzalp, Tellialp, le lac Noir et Fafleralp.

Cette randonnée d'une quinzaine de kilomètres à travers une végétation alpine, composée de fleurs sauvages, de landes et de forêts de mélèzes clairsemées, dévoile toute sa splendeur à la fin de l'automne, lorsque les aiguilles de ces conifères robustes se colorent d'une teinte dorée durant les nuits froides, avant de finir par tomber.

Peu après Lauchernalp, on distingue dans les torrents les zones de décrochement des laves torrentielles qui, en octobre 2011, ont causé de graves dégâts dans les quatre communes de la vallée (Blatten, Wiler, Kippel et Ferden), à la suite des fortes précipitations et de l'élévation rapide de l'isotherme zéro. D'immenses quantités de sédiments avaient alors emporté des ponts, détruit des lignes électriques, inondé des maisons entières et bloqué des routes sur plusieurs centaines de mètres.

Si les cicatrices de cet événement sont toujours gravées dans le paysage, les quelque 20 sommets culminant

à 3000 mètres d'altitude, dont le Bietschhorn à près de 4000 mètres, dominant aujourd'hui à nouveau un décor paisible. Le lac Noir, situé dans une cuvette bucolique, est le lieu idéal pour une pause pique-nique (la plupart des auberges ferment mi-octobre). Sur notre gauche, le Petersgrat, une large crête recouverte de glaciers située sur la ligne de partage des eaux européennes et s'élevant à près de 3200 mètres, nous accompagne sur plusieurs kilomètres. Au nord, les eaux de fonte parcourent les vallées de Gasteren et de Lauterbrunnen pour rejoindre l'Aar, puis l'Atlantique. Au sud, elles s'écoulent vers la Lonza, puis gagnent le Rhône avant de se jeter dans la Méditerranée.

Après une courte descente vers Fafleralp, le front du Langgletscher se rapproche : le glacier est situé dans la région « Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn », inscrite depuis 2001 au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour finir, un sentier de pèlerinage rallie Blatten en longeant des murs de pierres sèches restaurés avec soin : les plus chanceux apercevront marmottes, chamois, cerfs, bouquetins ou aigles royaux, mais peut-être aussi des perdrix bartavelles, des tétras lyres ou des lagopèdes alpins, qui ont eux aussi élu domicile dans ce milieu naturel encore largement intact. Texte : Beat Jordi

## Cantons et communes

## « Tout repose sur la confiance »

La Confédération n'est pas seule à diffuser des informations sur l'environnement. Cette tâche incombe également aux cantons et aux communes. Et tous les moyens sont bons pour frapper les esprits, des témoignages personnels sur le climat aux monstres gobeurs de déchets. **Texte :** Kaspar Meuli

La communication en matière d'environnement a partout sa place : par exemple dans la cuisine de Mathieu et de Mireille Berthold, à Ocourt (Jura). Il y a quelques années, Stève Guerne, spécialiste des revitalisations à l'Office de l'environnement de la République et canton du Jura, est venu s'asseoir régulièrement à la table en bois du jeune couple pour parler de la revalorisation de la Motte, ruisseau qui passe à deux pas de la ferme familiale avant de se jeter dans le Doubs un peu plus loin. Le projet cantonal prévoyait de redonner son aspect naturel à la Motte sur un tronçon de plus de 500 mètres et il a fallu déployer un grand talent de persuasion pour convaincre les Berthold, propriétaires du terrain, du bien-fondé de ce projet.

La communication environnementale peut ainsi s'effectuer dans des cadres inattendus et faire intervenir les acteurs les plus variés. Si l'effort est souvent couronné de succès, il faut parfois se contenter de résultats modestes.

### Privilégier écoute et dialogue

Stève Guerne s'appuie sur une longue expérience pour affirmer que « la réalisation d'un projet repose sur la communication avec le monde paysan et les autres propriétaires fonciers ». Avant même de songer à l'ébauche, il passe donc des heures à susciter de la bonne volonté. Voici sa règle d'or : « Nous n'apportons jamais de plans ; juste des photos aériennes. Cela fait une différence énorme au niveau psychologique. Lorsqu'ils voient des plans, les gens se sentent mis devant le fait accompli. » L'ancien garde forestier tient surtout à établir la confiance.

Sans elle, tout projet de revalorisation serait voué à l'échec. « Légalement, nous pourrions même procéder à des expropriations, mais cela se saurait et

*« Les gens doivent pouvoir s'imaginer la chose. Il ne suffit pas de placer des gabarits sur le terrain. »*

Renato Roffler | Commune de Bever (GR)

plus personne ne voudrait ensuite collaborer avec nous. » Stève Guerne estime donc que sa principale tâche consiste à écouter et à prendre au sérieux les besoins et les craintes de ses interlocuteurs.

### Suivi des travaux sur internet

Des craintes à apaiser, il n'y en avait plus lorsque l'assemblée communale de Bever (GR) s'est penchée une nouvelle fois sur la revitalisation de la zone alluviale de l'Inn. Ce vaste projet avait suscité l'enthousiasme depuis belle lurette. Aujourd'hui, le village de 600 âmes se félicite de la revalorisation écologique et paysagère qui a embelli ses alentours. Renato Roffler, secrétaire communal, n'essuie plus de critiques, au contraire : « Après l'achèvement de la première étape, en 2015, beaucoup d'habitants m'ont demandé quand les travaux de revitalisation allaient reprendre. » C'est donc sans surprise que le crédit de la seconde étape, deux fois plus longue que la première, a été adopté à l'unanimité en mars 2016.



Controversé à l'origine, le projet est un succès sur toute la ligne. Selon Renato Roffler, sa réussite repose surtout sur un bon travail de communication: « Les gens doivent pouvoir s'imaginer la chose. Il ne suffit pas de placer des gabarits sur le terrain. Il faut organiser des séances d'information et visualiser les résultats escomptés. » La commune a même publié le projet sur internet, avec un message fort: « À Bever, l'Inn retrouve sa liberté! » Les webcams du site [innauen.ch](http://innauen.ch) ont par ailleurs relayé la progression de la première étape. Fort de nombreux abonnés, le blog dédié à la revitalisation annonçait ainsi début 2018: « En automne dernier, des castors et des

loutres sont venus visiter les lieux pour la première fois! Nous ignorons comment ils ont eu connaissance de cette revitalisation et de ce nouvel habitat. Toujours est-il que la réapparition de ces deux espèces, plutôt exigeantes en matière écologique, est un beau compliment pour toutes les personnes qui ont participé à la revitalisation! »

### La carotte, mais aussi le bâton

La Ville de Lausanne s'engage quant à elle dans un autre secteur. Ces dernières années, elle s'est distinguée par sa campagne décalée contre le littering.

## « Mon jardin n'a pas besoin d'un terreau qui vient de loin »

L'OFEV ne communique pas seulement à travers de vastes campagnes. Véronique Ruppert Schmitt, de la section Consommation et produits, décrit aussi le rôle de la communication dans les efforts entrepris par l'office en collaboration avec les détaillants, les horticulteurs, les producteurs de terreau et l'association JardinSuisse afin de réduire l'utilisation de la tourbe. En Suisse, les marais sont protégés depuis 1987 et il est interdit de l'extraire. Notre pays en importe cependant 500 000 mètres cubes chaque année. Pour le Conseil fédéral, il faut que cela cesse, car l'exploitation de cette ressource naturelle nuit au climat et à la biodiversité.

« Nous œuvrons avec des acteurs du marché pour abandonner progressivement la tourbe », déclare Véronique Ruppert Schmitt. Des mesures de communication supplémentaires sont toutefois indispensables pour atteindre les objectifs fixés à titre volontaire. L'OFEV élabore ainsi un matériel de base pour que tous utilisent des notions identiques, évoquent les mêmes faits et diffusent des messages

cohérents. Ces mesures comprennent notamment des témoignages, des citations ou des récits personnels, dans lesquels des amateurs ou des professionnels racontent que renoncer à la tourbe est plus facile qu'on ne le pense. Gisela Bertoldos, présidente de l'Association centrale des jardins familiaux de St-Gall, affirme par exemple: « Mon jardin n'a pas besoin d'un terreau qui vient de loin. »

En matière de communication, l'OFEV s'est par ailleurs engagé sur une nouvelle voie: début avril 2018, l'office a envoyé à 540 annonceurs locaux de tout le pays diverses informations et un texte (« Des jardins sans tourbe: comment cultiver les plantes dans le respect de l'environnement ») à publier librement. « Nous avons jugé que c'était un bon moyen de sensibiliser la population », explique Rebekka Reichlin, cheffe de la section Médias.

Les autorités ont transformé les poubelles présentes dans les rues, sur les places et dans les parcs en monstres dotés de grandes dents, qui accueilleraient par de drôles de bruits les déchets jetés dans leur gueule. D'où le nom de cette action inhabituelle: «Slurp!» Dans un deuxième temps, des poubelles mobiles commandées à distance ont sillonné l'espace public durant l'été, privilégiant les abords des écoles et les rives très fréquentées du lac. «Selon le vieil adage, nous nous sommes dit: si vous ne venez pas à la poubelle, la poubelle viendra à vous», explique Stéphane Beaudinot, chef du Service de la propreté urbaine.

La campagne «Slurp!» n'a pas manqué de susciter l'attention. Des monstres qui gobent les déchets en rotant et des poubelles fonctionnant à l'énergie solaire ont fourni moult photos et sujets de reportage aux médias. La campagne a été très appréciée par la population, surtout par les enfants. Elle n'a pourtant pas remporté le succès escompté, puisqu'elle n'a guère eu d'impact sur le littering. «Celles et ceux qui éliminaient déjà leurs déchets correctement se sont sentis confortés dans leur pratique», conclut Stéphane Beaudinot, mais nous n'avons pas atteint les gens qui laissent traîner des débris n'importe où.»

Lausanne a toutefois plus d'une corde à son arc: depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017, les contrevenants sont

passibles d'amendes salées. Qu'il s'agisse d'une canette en aluminium, d'une bouteille de bière ou d'un mégot de cigarette, toute personne qui abandonne un déchet sur la voie publique risque de payer 150 francs. Pour mettre en place ce régime sévère, il a même fallu modifier le règlement de police du canton de Vaud. Les amendes ne sont plus l'apanage des gendarmes, mais peuvent aussi être infligées par

*«Une petite minorité continue à ne pas respecter les règles.»*

Stéphane Beaudinot | Chef du Service de la propreté urbaine | Lausanne

des fonctionnaires spécialement formés. Stéphane Beaudinot commente sobrement: «Malgré nos efforts d'information et de sensibilisation, une petite minorité continue à ne pas respecter les règles. Nous avons donc également inclus la répression parmi nos moyens de lutte contre le littering.»

### L'humour toujours

Dans le canton de Soleure, les bus contribuent à sensibiliser le public à l'écologie, grâce aux écrans qui diffusent d'habitude diverses informations et

Mandat: SuisseÉnergie, OFEN, bpa, OFROU (à partir de 2015) | Réalisation: ibl und Partner

**RÉINVENTER LA ROUE:  
CHOISISSEZ DE  
MEILLEURS PNEUS!**

**FREINAGE PLUS COURT. MOINS DE BRUIT. ÉCONOMIE DE CARBURANT.**

[WWW.ETIQUETTE-PNEUS.CH](http://WWW.ETIQUETTE-PNEUS.CH)

Logo Suisse Énergie: **suisse énergie** Notre engagement. Notre futur.

Logo OFEN: **Office fédéral de l'énergie OFEN**

Logo OFROU: **Office fédéral des routes OFROU**

Logo OFEV: **Office fédéral de l'environnement OFEV**

Logo Confédération suisse: **Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra**

de la publicité. L'Office cantonal de l'environnement les a utilisés ce printemps pour projeter des dessins humoristiques, tel celui d'un cochon rose qui déclare en substance «Pensez un peu à moi et au climat!» et invite les gens à renoncer plus souvent à manger de la viande, afin de préserver le climat ainsi que leur porte-monnaie.

Ce clin d'œil s'inscrit dans une série d'activités menées dans le cadre du plan d'action cantonal d'adaptation au changement climatique. «Nous voulons exposer des faits sans menacer ni accuser personne.» Voilà comment Rosemarie Zimmermann explique cette stratégie. La responsable de la communication à l'Office cantonal de l'environnement a opté pour l'accroche narrative. Sur le site [klimageschichten.ch](http://klimageschichten.ch), plusieurs personnes présentent ainsi un projet visant à protéger le climat ou livrent leurs observations sur le changement climatique. Michael Haberstich, pêcheur amateur d'Olten, raconte que la hausse de la température de l'eau pousse les truites à quitter l'Aar, tandis que le silure y prend ses aises.

### Une conseillère d'État raconte

La campagne humoristique fait s'exprimer d'autres animaux et végétaux sur les effets du changement climatique. Selon Rosemarie Zimmermann, les caricatures sont un bon moyen d'entrer en contact avec le public, par exemple à l'occasion de manifestations populaires, comme la «Journée du fromage». L'année dernière, l'Office de l'environnement y a tenu un stand avec une roue de la fortune proposant des questions sur le climat. Rosemarie Zimmermann a ainsi appris que tous les aspects de la protection du climat ne bénéficient pas du même accueil: beaucoup de gens s'imaginent mal voyager moins en avion, alors qu'ils sont prêts à modifier leurs habitudes alimentaires.

Voilà peut-être pourquoi l'histoire de Brigit Wyss compte parmi les récits climatiques les plus lus. La conseillère d'État soleuroise (Verts) explique pourquoi jeter de la nourriture revient à dilapider de l'énergie. Elle raconte ensuite que sa mère lui a

appris à respecter tous les aliments. «Chacun et chacune d'entre nous, souligne cette fille de paysans, peut contribuer à réduire le gaspillage alimentaire.»

Pour en savoir plus:  
[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-01](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-01)

Véronique Ruppert Schmitt | Section Consommation  
et produits | OFEV  
[veronique.schmitt@bafu.admin.ch](mailto:veronique.schmitt@bafu.admin.ch)

Eliane Schmid | Cheffe de la division Communication | OFEV  
[eliane.schmid@bafu.admin.ch](mailto:eliane.schmid@bafu.admin.ch)

rettet den Wald  
sauvez la forêt  
salvate il bosco  
salvai il god  
save our woods



## Campagnes multidimensionnelles

# #joyauxapartager

Synonymes d'un alliage typique de nature et de culture, les 19 parcs suisses d'importance nationale offrent une large palette d'expériences et de prestations, dont le grand public est toutefois encore peu conscient. Une campagne y remédie actuellement. **Texte :** Gregor Klaus

Les parcs suisses regorgent de joyaux, si l'on en croit un spot télévisé diffusé pour la première fois durant l'été 2017 à la télévision suisse et sur plusieurs chaînes régionales. Il met en scène des hommes, des femmes et des enfants qui montrent avec conviction leurs préférences en matière de nature, de culture et d'économie : un arbre, une vache, une vigne, une mélodie, un fromage, etc. Le terme de « merveilles du monde », utilisé dans la version originale allemande du spot, n'est-il pas un peu trop ambitieux ? « Nous parlons, dans le film, de petites merveilles du monde », explique Christoph Bürge, de l'agence de publicité Metzger Rottmann Bürge, qui a réalisé

*« Quand on y regarde de plus près, on découvre dans les parcs un concentré de typicité suisse. »*

Christoph Bürge | Agence de pub Metzger Rottmann Bürge

ce spot d'à peine deux minutes à la demande de l'OFEV. « Le paradoxe entre « merveilles du monde » et « petites » fonctionne très bien. « Petit » est un euphémisme. » C'est parfait pour la Suisse.

**Souligner les particularités**

Intitulé « Des joyaux à partager » selon l'adaptation en français choisie par les Romands, le spot fait partie d'une campagne éponyme de l'OFEV, qui a débuté en 2017 et a pour objectif d'accroître la sensibilisation du public aux parcs. Il ne fallait

pas commencer à zéro : entre 2012 et 2016, une campagne préliminaire de l'OFEV, placée sous la slogan « Les parcs suisses – À deux pas de chez vous », s'était déjà avérée fructueuse. Cette fois, il s'agissait de mettre en évidence leurs particularités. En collaboration avec Stephan Feige, de l'agence htp St. Gallen, l'OFEV et le réseau des parcs suisses ont défini les objectifs stratégiques d'une campagne complémentaire, mise au concours à l'échelle internationale. La proposition de l'agence publicitaire Metzger Rottmann Bürge s'est révélée la plus convaincante, surtout le film. Aujourd'hui, une personne sur trois en Suisse l'a vu au moins une fois, et il bénéficie d'une évaluation généralement positive selon un sondage de DemoSCOPE (voir interview page 14).

**Créer des émotions**

« Notre idée directrice était de mettre en avant les 19 parcs et non de faire de la publicité pour la marque « Parcs suisses », explique Christoph Bürge. « Nous voulons thématiser l'expérience que permet chacun des parcs, afin que le public s'y attache émotionnellement et durablement. » En parcourant les parcs avec son équipe, il a constaté que les messages ne manquaient pas : « Quand on y regarde de plus près, on découvre dans les parcs un concentré de typicité suisse. Il s'agit de mettre en relief cette diversité d'aspects à la fois mineurs et exceptionnels et de les présenter comme de petites merveilles du monde », précise Christoph Bürge. La campagne s'appuie en grande partie sur le site internet joyauxapartager.ch, qui



## « Le message passe »

**Dominik Fröhli, responsable de projet chez DemoSCOPE, agence d'études de marché et de recherche sociale, a évalué l'image et la notoriété des parcs suisses dans la population.**

**La campagne « Des joyaux à partager » de l'OFEV n'a débuté qu'en 2017. L'évolution de la perception des parcs est-elle déjà mesurable ?**

**Dominik Fröhli :** Le fait que la première vague de la nouvelle campagne ait eu un effet immédiat se traduit dans le gain de notoriété du logo par rapport aux sondages réalisés lors de la campagne préliminaire. Y ont notamment contribué le spot télévisé, mais aussi diverses activités sur internet. Par ailleurs, il apparaît que le message véhiculé dans la campagne passe bien et que la plupart des personnes interrogées pouvaient en tout cas en restituer le sens.

**À quel niveau la campagne peut-elle encore progresser ?**

Il est prématuré d'évaluer dans quelle mesure la nouvelle campagne se répercutera à moyen terme sur le degré de notoriété de certains parcs, sur la connaissance du label et des différents produits,

ainsi que sur les intentions de visite et les visites effectives. À l'heure actuelle, la conscience de se trouver dans un parc d'importance nationale reste modérée dans l'ensemble. La campagne peut encore progresser à ce niveau.

**Les habitants des parcs ne veulent pas être perçus comme des attractions touristiques, mais comme des hôtes. La campagne répond-elle à cette préoccupation ?**

Oui. La campagne met en avant l'engagement des gens qui vivent dans les parcs suisses en faveur de leur habitat et elle transmet l'authenticité et le caractère régional de leur hospitalité.

centralise l'ensemble des activités. Les parcs et leurs représentants, qui défendent avec engagement le nouveau mode de communication, envoient à l'agence de publicité des articles sur les manifestations passées et annoncent celles à venir. Les textes soumis sont retravaillés, mis en ligne sous une forme attrayante et diffusés par divers canaux tels que Facebook, Instagram et Twitter.

### Street Parade et Cow Parade

Le site internet est également alimenté par l'agence elle-même, qui organise des événements en collaboration avec les parcs. « Nous définissons en commun les temps forts culturels, économiques et écologiques, et réfléchissons aux personnalités susceptibles de pimenter les mises en scène », explique Christoph Bürge. Par exemple, dans le parc naturel Chasseral, deux chefs étoilés de Suisse romande et de Suisse alémanique ont concocté un

*« Le site internet évolue chaque jour, ce qui correspond à la diversité des parcs. »*

Christoph Bürge | Agence de pub Metzger Rottmann Bürge

menu dans une métairie, une auberge de montagne; le chef suisse allemand devait revisiter le papet vaudois avec les ingrédients des « capuns », une spécialité grisonne, et le chef romand devait faire

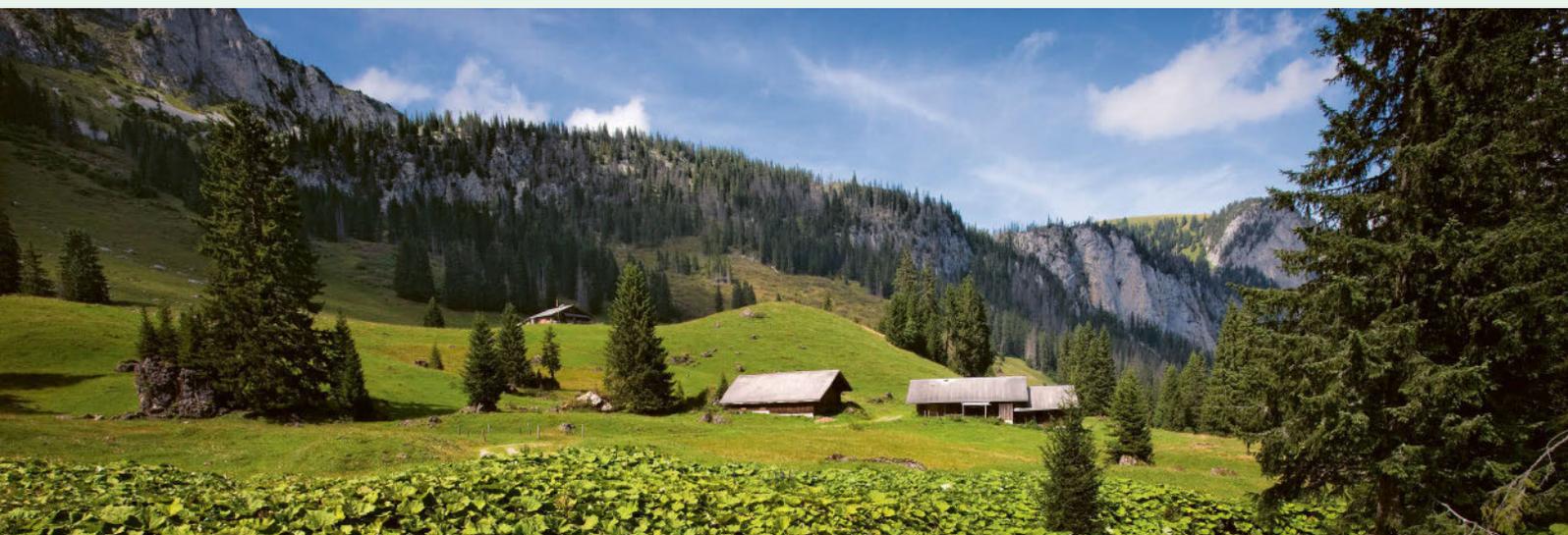
l'inverse. « C'était un moment fort », se souvient Christoph Bürge. L'événement a été immortalisé, mis en évidence sur le site et diffusé sur l'ensemble des réseaux sociaux. Des journalistes étaient aussi invités, qui ont ainsi découvert un nouvel univers culinaire et paysager, et en ont rendu compte dans les médias.

Autre exemple, en provenance du parc naturel Diemtigtal (Oberland bernois), où le responsable de la Street Parade, Joel Meier, a été l'invité d'honneur durant l'été 2017 de la foire au bétail annuelle. Il a pu élire, avec le président de la coopérative d'élevage, la première « Miss Street Parade » animale. « C'était la fête de la cohabitation entre l'homme et l'animal, la tradition et le progrès, la ville et la campagne », raconte Christoph Bürge. « Ces invitations suscitent à chaque fois beaucoup de publicité. »

### L'OFEV partie prenante à plus d'un titre

Durant les trois années à venir, d'autres événements auront lieu, que les responsables des parcs mettront en scène et qui contribueront à rendre [joyauxapartager.ch](http://joyauxapartager.ch) encore plus attrayant. Mais comment faire connaître l'existence de ce site ? L'agence le met en avant sur internet (par des bannières et des annonces publicitaires) ainsi que sur les réseaux sociaux. Le spot télévisé y fait aussi référence. Il en va de même pour la carte d'information contenant la fiche signalétique de tous les parcs suisses, ainsi que pour le car postal orné de centaines de petites photos qui circule à travers toute la Suisse.

Parc naturel Diemtigtal (BE)



## Une médaille de bronze bien méritée

**En avril 2018, un jury de onze spécialistes du marketing et de la publicité a décerné les Goldbach Crossmedia Awards 2018. La campagne lancée en 2017 pour les parcs suisses a obtenu la médaille de bronze.**

La campagne «Des joyaux à partager» a été récompensée, car elle constitue une association cross-médiatique novatrice de formats analogiques et numériques, et véhicule un message «vers l'intérieur» à toutes les personnes vivant dans des régions de parcs et mettant en valeur leurs trésors naturels, paysagers et culturels. Jour après jour, elles permettent la découverte de «petites merveilles du monde» dans les 19 parcs de Suisse.

Des joyaux culinaires, économiques, naturels et culturels, qui ne peuvent prospérer et être préservés pour de nombreuses générations que grâce aux habitants des parcs. De ce point de vue, le Crossmedia Award constitue pour l'OFEV une distinction qui associe davantage que de simples canaux de communication: elle relie les habitants des parcs entre eux et avec la Suisse.

L'OFEV ne se contente pas de mandater et de financer la campagne, il en assume aussi la direction stratégique et le contrôle, et ce en la personne de Christoph Grosjean, responsable des marques et de la communication pour les parcs d'importance nationale. Ce spécialiste de l'OFEV accompagne l'ensemble du processus en y apportant ses propres propositions. «Toutes les idées et les mesures à court et à long terme sont débattues en équipe», souligne Christoph Bürge. «C'est important, car les campagnes liées à des thèmes écologiques sont particulièrement complexes. Le principe est certes toujours le même: il faut une idée créative pour résoudre un problème de communication. Mais, dans le cas d'une campagne pour de la bière, c'est beaucoup plus simple: elle a le goût de l'orge et du malt, elle étanche la soif par sa fraîcheur et procure du plaisir. Dans le cas de 19 parcs et de centaines de messages, la tâche est beaucoup plus difficile.»

Dès la première année, les objectifs de la campagne ont été largement atteints. Un coup d'œil au site internet le confirme: d'innombrables messages postés démontrent la diversité de la vie dans les 19 parcs en question. «Les messages de visiteurs,

qui postent leurs photos sur Instagram, Twitter, Youtube ou Facebook et ajoutent le hashtag #joyauxapartager, sont recherchés par nos soins et publiés sur le site de la campagne», explique Christoph Bürge. «Ça le rend vivant et intéressant. Il évolue chaque jour, ce qui correspond à la diversité des parcs.»

*Pour en savoir plus:*

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-02](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-02)

*Christoph Grosjean | Section Espace rural | OFEV  
christoph.grosjean@bafu.admin.ch*

# BOIS SUISSE, L'ORIGINAL.



Demandez du bois suisse et vérifiez la  
présence du Certificat d'origine bois Suisse.



woodvetia.ch

## Aides à l'exécution

## Une mission essentielle de l'OFEV

L'OFEV accomplit de nombreuses tâches de communication. Il établit des rapports, renseigne la population sur la protection et l'état de l'environnement et contribue à la réalisation des objectifs environnementaux. Sans compter les aides à l'exécution, qui sont un moyen de communication important destiné à des groupes cibles. **Texte :** Nicolas Gattlen

Fédéralisme oblige, la réglementation au niveau fédéral doit être simple et efficace. Il faut qu'elle laisse suffisamment de liberté aux cantons et aux communes, car ce sont eux qui l'appliquent en majeure partie. Il en va de même pour le droit environnemental avec ses 11 lois et 72 ordonnances. Souvent, le Parlement et le Conseil fédéral renoncent à édicter des dispositions détaillées. Par exemple, l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (ordonnance sur les déchets, OLED) fixe

fédérale compétente. Ainsi, il conseille, informe, donne des recommandations à des particuliers et à des offices. À ce jour, le répertoire en ligne de l'OFEV compte environ 230 aides à l'exécution. «Elles visent à favoriser une application efficace et uniforme», précise Christoph Wenger. C'est aussi ce que souhaitent les milieux économiques. Par exemple, une entreprise alimentaire nationale économise des coûts si les tests de laboratoire ou les types de filtres exigés par l'autorité exécutive sont partout les mêmes.

*«L'échange direct contribue notablement à la réalisation des objectifs.»*

Christoph Wenger | OFEV

des valeurs limites pour le stockage définitif en décharge et impose aux exploitants que ces exigences soient respectées. Mais elle ne précise pas comment en apporter la preuve. Une aide à l'exécution de l'OFEV présente des solutions. «Les aides à l'exécution ne sont pas contraignantes», explique Christoph Wenger, de la division Droit de l'OFEV. «Il existe d'autres possibilités d'atteindre l'objectif en conformité avec la loi. Mais se baser sur elles permet de ne pas se tromper.»

Dans le cadre de son devoir de surveillance, l'OFEV observe l'exécution des prescriptions et détermine si les objectifs sont atteints. Il soutient en même temps leur réalisation en tant qu'autorité

### Des aides à l'exécution plus pertinentes

Les aides à l'exécution sont élaborées par des groupes de travail élargis, de sorte que les cantons et les organisations économiques et environnementales peuvent soumettre très tôt leurs problèmes et leurs préoccupations. La présentation contribue aussi à leur succès. Auparavant, ces publications circulaient sous divers noms tels que directives, recommandations, instructions, manuels ou aides pratiques, ce qui créait une certaine confusion quant à leur statut juridique. On attribuait souvent aux «directives» le caractère contraignant d'une ordonnance, ou du moins on leur accordait plus d'importance qu'à un «manuel». Aujourd'hui, elles ont toutes la même désignation, et leur présentation est uniformisée. Les textes sont plus agréables à lire; des graphiques, des photos et des illustrations facilitent la compréhension de sujets parfois complexes.

Enfin, relève Christoph Wenger, il s'agit de faire connaître le document. Les aides à l'exécution sont

présentées et expliquées lors de rencontres avec les cantons, de réunions d'associations ou d'autres formations continues. Selon lui, l'échange direct et une communication ciblée sont les éléments-clés de l'exécution et contribuent notablement à la réalisation des objectifs (voir encadré page 20).

### L'état de l'environnement relayé scrupuleusement

En vertu de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), l'OFEV a pour tâche de conseiller les autorités et les particuliers et de leur recommander des mesures visant à réduire les nuisances (art. 10e LPE). Mais il doit aussi renseigner la population sur l'état et l'évolution de l'environnement. Tous les quatre ans, le Conseil fédéral publie ainsi un rapport résumant les connaissances acquises dans les différents domaines environnementaux. L'OFEV publie en outre des comptes rendus détaillés sur l'état de secteurs spécifiques, comme le sol, la biodiversité, l'air, les eaux courantes, ou encore la forêt. Pour ce faire, l'OFEV s'appuie principalement sur des données issues de programmes d'observation nationaux et de réseaux de mesure.

Par exemple, le Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL), géré par l'OFEV en collaboration avec le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (Empa), relève dans 16 sites de Suisse les concentrations de polluants comme le dioxyde d'azote, l'ozone ou les particules fines. L'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) fixe des valeurs limites d'immission. « Le réseau a deux fonctions », explique Richard Ballaman, chef de la section Qualité de l'air à l'OFEV. « Il sert à contrôler les résultats des mesures prises par la Confédération et les cantons pour diminuer la pollution de l'air, et fournit les bases permettant d'obtenir des informations factuelles. »

### Des infos en ligne et des applications

Les données du NABEL peuvent être consultées sur le site internet de l'OFEV par polluant et par station, sous forme de moyenne journalière ou horaire, à travers des tableaux ou des graphiques. On y trouve aussi une carte des valeurs actuelles des particules fines et de l'ozone à l'échelle nationale. Les mesures du NABEL sont complétées par celles de réseaux

# Be a Hero!

Aide Battery-Man  
et rapporte tes piles  
usagées.



cantonaux et municipaux. Ces données, mises à jour toutes les heures, sont aussi disponibles avec une application pour smartphone. AirCheck donne accès à des cartes de la qualité de l'air en temps réel, à des informations au sujet des effets de la pollution sur la santé et à des conseils sur le comportement à adopter. Depuis décembre 2017, l'application de MétéoSuisse propose aussi des informations en continu sur la qualité de l'air.

Les mesures, actualisées toutes les heures, représentent des valeurs brutes provisoires. Les résultats non plausibles sont automatiquement éliminés, mais pas les erreurs minimales liées par exemple à la sensibilité des instruments. Avant d'être utilisées dans des rapports ou des études, les données doivent donc être corrigées par les collaborateurs de l'Empa.

### Analyses et enquêtes

L'Empa aide aussi l'OFEV à interpréter les résultats. Par exemple, le 28 avril 2016, une concentration inhabituelle de particules fines a été mesurée à Sion. Une analyse chimique du filtre a montré qu'il s'agissait surtout de suie. La cause a vite été trouvée: en cette matinée glaciaire, des milliers de bougies antigel avaient été allumées dans les vergers de la région sédunoise. « Ces pics brefs et localisés ont généralement peu d'influence sur la pollution annuelle moyenne », relativise Christoph Hüglin, collaborateur à l'Empa. Ces enquêtes, ainsi que des analyses de la situation actuelle et de l'évolution des concentrations de polluants, figurent dans le rapport *La qualité de l'air en 2016*, que l'OFEV a mis en ligne sur son portail internet.

*Pour en savoir plus:*

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-03](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-03)

---

*Christoph Wenger | Chef du Service Coordination  
de l'exécution et de la surveillance | OFEV  
christoph.wenger@bafu.admin.ch*

*Richard Ballaman | Chef de la section Qualité de l'air | OFEV  
richard.ballaman@bafu.admin.ch*

## Une boîte à outils commune

La communication environnementale n'incombe pas seulement à l'OFEV. Les services cantonaux et municipaux fournissent aussi des informations, recommandent des mesures et lancent des campagnes. Pour mieux coordonner ces activités, la Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement (CCE) a créé, avec l'OFEV et les villes, une délégation à la communication dans le domaine de l'environnement (DELKOM). « Nous choisissons des sujets sur lesquels nous communiquerons ensemble pendant deux ans », explique Daniel Chambaz, directeur général de l'environnement de l'État de Genève. L'objectif est d'accroître l'impact de la sensibilisation.

À cet effet, sur [meschoixenvironnement.ch](http://meschoixenvironnement.ch), des outils sont développés et mis à la disposition des responsables de l'environnement. Une série de supports de campagnes (argumentaires, chiffres, illustrations, idées, etc.) portant sur le thème de la consommation et de l'alimentation responsables a déjà été publiée en ligne. « Le nombre de visiteurs du site est très réjouissant », relève Daniel Chambaz. Un bilan sera tiré fin 2018.

# «1 kilo de piles = 56 jours d'éclairage.»

Un kilo de piles collectées permet d'économiser l'impact environnemental d'une ampoule de 12 W restée allumée pendant 56 jours.

Dominique Rinderknecht





Photo : Miriam Künzli | Ex-Press | OFEV

## Mark Eisenegger

est professeur à l'IKMZ, Institut des sciences de la communication et de la recherche médiatique. Il est en outre président et directeur de l'institut de recherche Sphère publique et société (fög) de l'Université de Zurich, ainsi que président de la Fondation Kurt Imhof pour la qualité des médias.

### Mutation médiatique

# « Internet est l'instance centrale de l'opinion publique »

La mutation médiatique est bien davantage qu'un simple transfert de l'information de la presse écrite vers internet. La qualité journalistique et la diversité médiatique sont en jeu. Et, partant, la démocratie. Explication par Mark Eisenegger, directeur de l'institut de recherche Sphère publique et société. **Propos recueillis par Jean-Luc Brülhart**

### L'utilisation numérique des médias connaît une progression fulgurante. À quoi le remarque-t-on ?

**Mark Eisenegger :** On le remarque, par exemple, au fait que, pour la première fois, en 2017, les sites d'information en ligne combinés aux réseaux sociaux ont été les principaux canaux d'information en Suisse. Ils ont devancé la télévision et la radio, et ce dans l'ensemble de la population. Chez les jeunes, la pénétration sur le marché dépasse 80%. Les informations purement distrayantes sont davantage utilisées que les informations sérieuses, ou *hard news*. La consommation d'information s'effectue en

ligne et via les téléphones mobiles. Par rapport à d'autres pays, la Suisse est un pays foncièrement « mobile ». Il suffit de regarder autour de soi dans le train.

### La fidélité à certains médias souffre aussi sans doute de l'utilisation éphémère des sources mobiles ?

Jusqu'à il y a peu, la fidélité à certaines marques médiatiques constituait le schéma dominant, mais elle commence à s'effriter au profit de la tendance majeure, qui consiste à tirer rapidement

des informations de multiples sources, parfois éphémères. Actuellement, ce sont surtout les plus jeunes qui consomment des contenus via les réseaux sociaux ou Google. L'expérience médiatique est dynamique et l'utilisateur la vit sur son mobile, en suivant les lois des géants de la technologie. On parle aussi de plateformisation.

#### **Comment se manifeste le pouvoir de plateformes telles que Facebook, Google et d'autres médias sociaux ?**

Ces plateformes affaiblissent le journalisme d'information professionnel, car une bonne partie des revenus publicitaires en ligne bénéficient aux géants technologiques tels que Google et non aux entreprises médiatiques. C'est une des raisons de l'accélération de la concentration – fusions ou suppressions de rédactions – dans les médias

*« Le journal imprimé de qualité se développera sous la forme d'un produit de luxe tangible. »*

conventionnels. Ces plateformes modifient toutefois également la logique de communication dans l'opinion publique. Les réseaux sociaux sont des médias émotionnels : actualité people, drames et émotions passent bien, ils sont likés et commentés, et c'est comme un virus. Plus le journalisme s'en inspire, plus la logique de l'émotion prédomine dans l'opinion publique numérique. Nous sommes déjà très avancés à cet égard. Les algorithmes déterminent les contenus qui ont une chance d'avoir de l'importance.

#### **Vous parlez même d'une mutation structurelle numérique de l'opinion publique.**

La mutation structurelle numérique de l'opinion publique a une portée considérable. Elle constitue un défi majeur pour la société, le journalisme professionnel et la démocratie. En intégrant les réseaux sociaux, internet est devenu l'instance

centrale de l'opinion publique et nous devons faire face à un nombre croissant d'offres d'information pseudo-journalistiques. L'offre médiatique est très complexe et les usagers doivent décider eux-mêmes ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas. En même temps, la concentration s'accélère parmi les médias d'information professionnels, tandis que des fournisseurs d'information semi-professionnels ou non professionnels qui ne se conforment que peu ou pas à des critères de qualité voient le jour en permanence.

#### **La concentration dans le journalisme d'information peut-elle être compensée par la diversité médiatique d'internet ?**

Ce n'est pas possible, car on a affaire à des fournisseurs différents. Les médias professionnels sont là pour offrir une description objective. Ils présentent ce qui se passe dans la société d'un point de vue aussi indépendant que possible et classent les événements. Mais quand, par exemple, un politique s'exprime sur sa chaîne YouTube, il s'agit de relations publiques ou d'une présentation personnelle. C'est une tout autre forme de communication. Dans le second cas, des intérêts particuliers sont en jeu. Pour obtenir une information pondérée, il faudra encore passer à l'avenir par les médias conventionnels. Si nous sommes convaincus que les médias professionnels constituent une infrastructure de base incontournable pour notre société, il est temps de réfléchir à de nouveaux modèles de financement, par exemple à une aide directe.

#### **Qu'en est-il de la confiance dans les réseaux sociaux ?**

Elle a subi une diminution spectaculaire au cours des dernières années. Les usagers sont sensibilisés et comprennent les problèmes liés à une offre numérique non réglementée. Je pense par exemple aux *fake news*, à la désinformation et à la protection des données privées. Nous constatons que le besoin en informations sérieuses se fait toujours sentir ; du point de vue social, leur nécessité s'est en tout cas accrue à l'ère du numérique.

### Les médias professionnels en tant que quatrième pouvoir ?

Nous vivons dans l'idée que les médias doivent avoir à l'œil la classe politique. C'est juste, mais ils doivent également se surveiller eux-mêmes et avoir à l'œil internet. Ils le font trop peu. Les médias professionnels devraient avoir pour mission d'empêcher une prolifération anarchique sur la Toile.

### Que signifie la mutation médiatique pour la communication d'un office fédéral ?

Une chose est sûre: le travail de communication s'est complexifié pour les organisations et les pouvoirs publics. Par suite de la fragmentation, l'attention du public s'est dispersée sur plusieurs canaux. Bon nombre d'utilisateurs vivent sur de petits îlots d'information. Un office fédéral doit donc desservir plusieurs canaux et se demander comment raconter une histoire en utilisant cette diversité.

### Et les articles doivent être diffusés en ligne dans le meilleur des cas.

Un organe public doit interagir avec ses groupes de référence. Il lui faut des multiplicateurs ou des influenceurs, qui se chargent de recevoir un article et

*« Les médias doivent se surveiller eux-mêmes et avoir à l'œil internet. »*

de le transmettre à leurs groupes cibles. Les médias sociaux ont élevé la personnalisation à un niveau supérieur. Il faut des visages, des personnes qui représentent les dossiers et les domaines de compétences. Chez les jeunes en particulier, le contenu est secondaire. Il leur importe davantage de savoir par qui le contenu a été rédigé ou diffusé.

### L'OFEV diffuse aussi toutes ses informations via Twitter. Est-ce un bon choix ?

Tout à fait, c'est une bonne approche. Mais les médias traditionnels restent importants. Nous parlons

d'un écosystème médiatique, où s'entremêlent des médias conventionnels et nouveaux. Les *hard news* diffusées sur les réseaux sociaux proviennent à 90% de médias professionnels. Les réseaux sociaux ne font donc l'actualité qu'exceptionnellement – je pense par exemple au débat sur #metoo.

### Est-ce que, dans dix ans, nous regarderons vers le passé en disant: c'était incroyable, cet engouement pour les réseaux sociaux ?

Quand de nouvelles technologies d'information font leur apparition, il y a toujours une phase d'euphorie au début: pour la télévision, internet, et maintenant les réseaux sociaux. À chaque fois, on a espéré un regain de démocratie. Cependant, une technologie de communication ne rend pas une société meilleure, elle n'apporte pas plus de démocratie. Un discours correct et intelligent doit aussi se vouloir. Nous traversons actuellement une phase de saine désillusion. L'importance des médias conventionnels grandira de nouveau.

### La presse écrite également? Sa disparition est quand même annoncée depuis longtemps.

Je suis convaincu que la presse écrite subsistera aussi à long terme. C'est du journalisme tangible, professionnel, produit par une rédaction. Le journal imprimé de qualité se développera cependant sous forme de produit de luxe, que seule une minorité voudra s'offrir. Je pense que cela correspond à environ 10% de la population.

*Pour en savoir plus:*

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-04](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-04)

*Rebekka Reichlin | Cheffe du Service médias | OFEV  
rebekka.reichlin@bafu.admin.ch*

## Traductions

## Au-delà des barrières linguistiques

Les traductions jouent un rôle important au sein de l'administration fédérale, car elles renforcent la cohésion nationale. Si la banque de données terminologiques TERMDAT aide à trouver le terme adéquat, elle ne remplace pas la sensibilité d'un locuteur pour sa langue. **Texte :** Lucienne Rey

De nos jours, les traducteurs disposent d'une palette d'outils électroniques leur simplifiant la tâche. La banque de données fédérale TERMDAT, par exemple, est alimentée par des traductions officielles et contient un demi-million de termes spécialisés ainsi que leur définition et leur contexte dans deux à cinq langues. Certains services en ligne tels que DeepL, quant à eux, traduisent automatiquement des paragraphes entiers. La traduction serait-elle donc devenue un jeu d'enfant ? « À première vue, ces outils livrent des résultats très convaincants », confirme Laurence Corroy, directrice du service linguistique de l'OFEV, tout en mettant en garde contre une possible euphorie : une machine n'est pas en mesure de déceler des problèmes de logique ou des fautes de frappe susceptibles de modifier le sens du texte, contrairement à un traducteur professionnel.

*« Les campagnes sont conçues en plusieurs langues et doivent conserver l'esprit de l'original. »*

Laurence Corroy | OFEV

La traduction est d'ailleurs bien plus qu'un simple exercice de vocabulaire. « Lorsque nous traduisons de l'allemand vers le français, nous cherchons à employer les termes courants aux yeux d'un francophone, en faisant attention aux idées qu'ils

véhiculent », explique Laurence Corroy. Car même s'il est possible de créer en français l'équivalent parfait d'un nouveau mot allemand, ce terme ne servira à rien si personne ne l'utilise. C'est ainsi que dans la pratique, on voit s'imposer certaines expressions, bien que peu appréciées des puristes : en français comme en allemand, il n'existe par exemple pas de mot concis pour rendre le « littering », le fait d'abandonner ses déchets sur la voie publique. Alors, plutôt que de devoir expliciter la chose en une longue phrase, il est plus direct et plus pragmatique de reprendre le terme anglais.

### Umwelt ≠ environnement ≠ ambiente

Certains mots ont beau avoir un sens très proche, ils peuvent créer des associations d'idées légèrement divergentes et donc véhiculer différentes émotions. Le linguiste genevois Ferdinand de Saussure (1857-1913) avance à cet effet la notion de rapports associatifs. En allemand, par exemple, le terme « Umwelt » (environnement) est composé du préfixe « um- », qui exprime l'idée d'entourer, de ceindre quelque chose, et du substantif « Welt », qui crée dans l'esprit des associations avec notre planète, mais aussi avec la faune et la flore.

L'italien « ambiente », pour sa part, est dérivé du latin « ambire », qui signifie « entourer, faire le tour de quelque chose ». Au pluriel, il désigne souvent le milieu social, comme dans « ambienti familiari », le cercle familial. On notera aussi la proximité avec les termes « ambientalista » (écologiste, protecteur de l'environnement) et « ambientista » (peintre paysagiste).

Quant au mot français « environnement », il est né de la fusion du préfixe « en- » et de l'ancien français « viron » (tour, rond, cercle), qui a donné « virer ». Alors que le terme « les environs » est attesté depuis le XV<sup>e</sup> siècle, les linguistes supposent qu'il a servi à créer le mot plus récent « environnement » sous l'influence de l'anglais « environment ». « Pour moi, l'« environnement » représente tout ce qui se trouve autour de moi, qui m'est proche », indique Laurence Corroy. Une tout autre dimension que celle de l'allemand « Umwelt », qui rompt avec cette notion de proximité et fait davantage appel à l'idée du monde entier.

#### Attention à la traduction littérale

La situation se corse lorsqu'il est question de traduire des campagnes publicitaires destinées au public. L'objectif est de surprendre et d'amuser le lecteur, au moyen d'un slogan qui dépasse souvent le simple cadre de la langue. Laurence Corroy prend pour exemple une affiche du

ministère français de l'Agriculture, soucieux de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire. Son slogan « Qui jette un œuf, jette un bœuf » fait évidemment allusion à l'adage connu. Si chaque francophone fait aisément le rapprochement, une traduction littérale ne sera d'aucune utilité à des germanophones.

À l'inverse, l'affiche d'une campagne autrichienne pour le tri des déchets sera immédiatement comprise par un locuteur de langue allemande : une ampoule à basse consommation y figure au milieu de plusieurs variétés de poires, sous le slogan « Helle Birnen entsorgen richtig ». Ici aussi, impossible de traduire littéralement, car le mot « Birne » signifie à la fois l'ampoule électrique, la poire et, familièrement, la tête ou le cerveau. Face à ce multiple jeu de mots, Laurence Corroy propose « Ceci n'est pas une poire », en référence à l'œuvre de René Magritte (1898-1967), sur laquelle on peut voir une pipe et un message indiquant que la représentation graphique d'une pipe n'est pas elle-même une pipe.

Mandat : OFEV (2012-2016) | Réalisation : Marti Communications

## LES PARCS SUISSES A DEUX PAS DE CHEZ VOUS



Les parcs les plus proches de chez vous: [www.parc-suisse.ch](http://www.parc-suisse.ch)  
Campagne d'information de l'Office fédéral de l'environnement OFEV



## La langue influence-t-elle la pensée ?

Pour le philosophe et linguiste allemand Wilhelm von Humboldt (1767-1835), la langue était « le phénomène extérieur de l'esprit des peuples ». Un siècle plus tard, c'était au tour des ethnologues de s'intéresser au relativisme linguistique, sous l'impulsion notamment du linguiste et anthropologue américain Benjamin Lee Whorf (1897-1941), qui était en effet convaincu que la langue du peuple amérindien Hopi ne comportait aucune construction grammaticale capable d'exprimer le présent, le passé ou le futur, donc ce que nous appelons communément « le temps ». Ainsi, d'après lui, les Hopis avaient une perception du temps différente de la nôtre.

Les recherches empiriques menées au début des années 1980 ont donné tort à Whorf. Pourtant, le relativisme linguistique revient actuellement au goût du jour. Ainsi, Stephen C. Levinson, directeur à l'Institut de psycholinguistique Max Planck à Nimègue (Pays-Bas), a mis en évidence que les personnes dont la langue maternelle n'exprime pas les directions de manière relative (p. ex. « en haut », « à gauche ») mais uniquement de façon absolue dans l'espace (p. ex. « au nord », « en amont ») s'orientaient particulièrement bien en terrain inconnu, voire mieux que celles qui y vivent. La thèse selon laquelle notre langue influencerait notre mode de pensée a donc retrouvé ses lettres de noblesse.

### Jouer avec les mots, le quotidien du traducteur

« À l'OFEV, nous veillons à ce que nos campagnes soient conçues dès les premiers instants en plusieurs langues et à ce que chaque version linguistique conserve l'esprit de l'original », souligne Laurence Corroy. Il serait faux, en effet, de penser que le quotidien austère des services fédéraux n'offre pas la possibilité de jouer avec les mots. Ainsi, dans un bulletin relatif aux dangers naturels, il était annoncé que le niveau d'eau d'un lac pouvait atteindre le deuxième degré de danger. La traductrice a préféré utiliser l'expression « flirter avec le deuxième degré », certes introuvable dans TERMDAT, mais dont l'avantage est d'avoir pu retenir l'attention du lecteur...

*Pour en savoir plus :*

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-05](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-05)

---

Laurence Corroy | Cheffe du service linguistique | OFEV  
[laurence.corroy@bafu.admin.ch](mailto:laurence.corroy@bafu.admin.ch)

## Dangers naturels

# Avertir tout en responsabilisant

La communication sur les dangers naturels et les événements extrêmes s'est profondément transformée en Suisse depuis les crues de 2005. Aujourd'hui, ce sont des plateformes internet ainsi que des applications pour smartphones qui se sont imposées pour avertir autorités et population. Et le système d'information mis en place ne cesse de se perfectionner. **Texte :** Cornélia Mühlberger de Preux

Bondo dévasté par une coulée de boue en août 2017, le pays entier secoué par la tempête Burglind en début d'année, sans oublier la série d'avalanches et de glissements de terrain qui ont ébranlé plusieurs vallées alpines tout au long de la dernière saison hivernale. En raison du changement climatique, les phénomènes de ce type gagnent en fréquence et en ampleur, mettant en péril population, infrastructures et bâtiments. Protéger les êtres humains et leurs biens s'avère donc plus crucial que jamais. « À cet égard, la communication sur les dangers et les mesures pour assurer sa propre protection joue un rôle essentiel. Nous essayons de profiter de l'intérêt que suscitent ces événements pour informer », explique Josef Eberli, chef de la division Prévention des dangers à l'OFEV. Le travail porte ses fruits, car, grâce à des alertes précoces, plus précises et mieux ciblées, les avalanches de janvier 2018 ont engendré nettement moins de dommages que celles survenues par le passé.

## Ici et maintenant

En cas d'événement, il s'agit à la fois d'avertir les autorités, les services d'intervention et la population. « La communication doit se faire autant de façon horizontale que verticale », confirme Josef Eberli. En d'autres mots, les relais dans les cantons et les communes sont indispensables. Depuis 2010, la Confédération met à disposition des valeurs de

mesure ainsi que des vues d'ensemble pour les autorités locales et les exploitants des installations sur la plateforme d'information commune GIN. Celle-ci leur permet d'évaluer la situation et d'intégrer les développements attendus, afin de pouvoir informer la population, l'avertir des dangers et même l'évacuer en cas de besoin. « Il est important que la chaîne fonctionne depuis les mesures jusqu'aux opérations sur place, en particulier que les forces d'intervention prennent en compte l'information de GIN en cas d'événement. Les conseillers locaux en dangers naturels sont formés dans ce but dans des états-majors », relève notre interlocuteur.

*« Il ne suffit pas de diffuser l'information, il faut aussi qu'elle soit vue, lue et comprise. »*

Barbora Neveršil | OFEV

Si, il y a quelques années encore, la population était principalement avertie des dangers par la radio et la télévision, des sites internet et diverses applications complètent aujourd'hui ces médias. D'une haute résolution spatiale et temporelle, la prévision immédiate ou à court terme donne l'évolution de

la météo pratiquement à la minute près pour une période allant jusqu'à six heures.

### Se faire comprendre

« Mais il ne suffit pas de diffuser l'information, il faut aussi qu'elle soit vue, lue et comprise », souligne Barbora Neveršil, chargée de l'information sur les dangers naturels à l'OFEV. Au sein du Comité de direction Intervention dangers naturels (LAINAT), les services spécialisés de la Confédération étudient par exemple dans quelle mesure, sur le portail internet, des éléments visuels tels que des pictogrammes pourraient faciliter la compréhension des comportements à adopter en cas

de danger. Il importe également de communiquer l'information dans les quatre langues nationales ainsi qu'en anglais, ce que fait par ailleurs aussi l'application MétéoSuisse. Et comment toucher les personnes parlant d'autres langues ? « Nous comptons sur des multiplicateurs, structures d'accueil, enfants, parents, amis, voisins ou collègues », explique Barbora Neveršil. Par ailleurs, l'OFEV propose des brochures destinées au public.

Josef Eberli en appelle en outre à la responsabilité individuelle. « À chacun de réfléchir, de s'informer sur ce qui pourrait se passer chez lui et de voir ce qu'il est en mesure de faire pour protéger proches et biens. Ce sont souvent des choses simples qui permettent d'éviter ou de réduire les dégâts. »

Mandat : SuisseÉnergie, OFEN (2017) | Réalisation : Franz&René



## Un dispositif performant

Deux ans après les inondations de 2005, le Conseil fédéral a lancé le projet OWARNA (Optimisation de l'alerte et de l'alarme en cas de danger naturel), qui a donné naissance à un catalogue de mesures ambitieux : optimisation des modèles de prévisions, élargissement des bases de données quant à l'évolution des conditions météorologiques et des débits dans l'espace et le temps, élaboration de prévisions hydrologiques pour les cours d'eau importants, unification de l'échelle de l'alerte et des degrés de dangers, amélioration de la prévention des avalanches et des avertissements liés aux événements météorologiques extrêmes. De même, le personnel des services spécialisés concernés a été renforcé et une plate-forme [www.dangers-naturels.ch](http://www.dangers-naturels.ch) a été mise en place en 2014 à destination de la population. MétéoSuisse a repris sur son application les alertes de ce portail, et fournit des recommandations de comportement à adopter.

La prévention d'événements naturels exceptionnels et la communication à leur sujet passent par un travail d'équipe efficace.

L'OFEV et l'Office de la protection de la population (OFPP), l'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse, le WSL Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF), l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et le Service sismologique suisse (SED) de l'EPFZ ont donc réuni leurs savoirs et compétences au sein du Comité de direction Intervention dangers naturels (LAINAT). L'OFEV, de son côté, est responsable des avertissements concernant les crues, les glissements de terrain qui leur sont liés et les incendies de forêts. L'office assiste également les cantons dans la formation des spécialistes locaux en dangers naturels.

### Vers de l'info à la carte

Barbora Neveršil et Josef Eberli ne manquent pas d'idées pour encore améliorer la communication dans le domaine. « Il s'agit d'être plus présents sur les réseaux sociaux, de travailler davantage avec des images et des petites vidéos », précise-t-elle, alors que lui signale un nouveau projet de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), une nouvelle version de l'application Alertswiss, qui devrait voir le jour à partir de l'automne 2018. Cette application a pour objectif de compléter les sirènes d'alarme. Elle permet d'alerter directement la population par le biais de notifications push et

de la géolocalisation, et de l'informer également des recommandations de comportement émises par les autorités.

*Pour en savoir plus :*  
[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-06](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-06)

*Barbora Neveršil | Service médias | OFEV*  
[barbora.neversil@bafu.admin.ch](mailto:barbora.neversil@bafu.admin.ch)

# BIEN REGARDÉ, BIEN PROTÉGÉ.

Achat, utilisation, entreposage ou élimination : soyez toujours attentifs aux symboles de danger et aux conseils de prudence sur l'étiquette.



# CE QUI CHOQUE À LA PISCINE CHOQUE AUSSI AU BORD DU LAC.

**100% RECYCLING**  
**0% LITTERING**



igsu.ch

IGSU Communauté d'intérêts pour un monde propre et une meilleure qualité de vie. [www.igsu.ch](http://www.igsu.ch)



## Sciences participatives

# Applications au service de la recherche

La technologie numérique influence notre manière de communiquer. Au grand profit de la science, puisqu'elle permet de recueillir facilement auprès de la population des observations sur l'environnement. **Texte :** Christian Schmidt

« Sans les avancées techniques dans le domaine de la communication, je pourrais faire une croix sur mes travaux de recherche », précise d'emblée Olivia Romppainen. Directrice du Département de recherche climatologique à l'Université de Berne, elle étudie la grêle et ses incidences, un phénomène météorologique aujourd'hui encore difficilement explicable.

Pour ses travaux, Olivia Romppainen a recours aux sciences dites participatives, c'est-à-dire qu'une partie des données qu'elle exploite provient de non-professionnels. Cette idée lui vint en 2014, lors d'un atelier aux États-Unis où ses collègues américains lui expliquèrent leur manière de procéder : « Ils étaient secondés par la population. Sur tout le continent, des personnes leur fournissaient des observations météorologiques au moyen d'une application. » Pour elle, il s'agissait là d'une nouvelle source de données aux possibilités presque illimitées, qu'il fallait absolument reproduire : « Si eux y parvenaient, nous le pouvions aussi ! »

## Avis de grêle en direct

De retour en Suisse, elle passa à la pratique et lança en 2015 son projet de sciences participatives, en collaboration avec MétéoSuisse et l'assureur La Mobilière, intéressé par le sujet puisqu'il verse chaque année quelque 50 millions de francs pour des dommages dus à la grêle.

Plusieurs centaines de personnes participent désormais à ses travaux. Après une chute de grêle, elles utilisent l'application de MétéoSuisse ou de La Mobilière pour signaler où et quand les grêlons sont tombés, ainsi que leur taille. Pour

Olivia Romppainen, ces informations sont une vraie mine d'or : elles lui permettent d'améliorer les prévisions et de publier plus rapidement des avis de grêle plus précis.

## Une méthode prisée dans différents domaines

Olivia Romppainen est loin d'être la seule scientifique en Suisse à recourir aux sciences participatives, qui connaissent un véritable engouement. C'est ainsi que l'association GLOBE Suisse a lancé le site PhaenoNet.ch, avec le soutien de l'OFEV et de MétéoSuisse : les internautes peuvent y enregistrer et partager, sur internet ou via une application, leurs observations sur l'évolution

*« Grâce aux nouvelles plateformes, la recherche touche aujourd'hui un public qui, autrement, lui serait resté inaccessible. »*

Mike Schäfer | Université de Zurich

d'une sélection de plantes en fonction des saisons. Dans le projet « Crowdwater » de l'Université de Zurich, des bénévoles saisissent des données hydrologiques sur une application, aidant ainsi à améliorer les prévisions en matière de sécheresse et de crues. Quant aux élèves de l'American School de Leysin (VD), ils observent l'évolution de l'écologie forestière dans le cadre du projet « Local Environmental Transect Survey LETS Study Leysin ».

Ils souhaitent aussi partager leur méthode avec un maximum d'autres écoles afin d'étudier l'impact du changement climatique.

### Il faut sortir de sa tour d'ivoire...

Les sciences participatives n'ont rien de nouveau puisqu'elles sont apparues il y a deux siècles déjà (voir encadré page 35). Mais c'est seulement maintenant que la recherche citoyenne a vraiment démarré, grâce aux smartphones, aux applications et aux réseaux sociaux. Comme l'explique Mike S. Schäfer, professeur en communication scientifique à l'Université de Zurich, « il est désormais possible de transmettre des données de qualité en temps réel depuis les endroits les plus divers et avec une localisation précise ». La science est sortie de sa tour d'ivoire, elle travaille désormais main dans la

main avec la population. Mike S. Schäfer poursuit : « Grâce à des plateformes telles que Twitter ou Facebook, la recherche touche aujourd'hui un public qui, autrement, lui serait resté inaccessible. »

### ... et se rapprocher du public

La Confédération s'intéresse aussi à ces processus de transformation. Ils sont au centre de la Stratégie « Suisse numérique », qui entend exploiter les possibilités de la digitalisation en collaborant et en dialoguant avec tous les acteurs de la société.

L'OFEV s'associe à cette stratégie, notamment par le biais des sciences participatives. « Nous y voyons une possibilité de sensibiliser la population à des sujets environnementaux », assure Gabriella Zinke, spécialiste en communication à l'OFEV. C'est ainsi que l'office soutient non

Mandat : Canton de Genève (à partir de 2016) | Réalisation : Horde



# VOS EFFORTS PORTENT LEURS FRUITS

# MERCI ET BRAVO!

GRÂCE À

La P'tite Poubelle Verte .ch

## 200 ans de sciences participatives

Faire participer des particuliers à des travaux scientifiques n'a rien de nouveau: «Dès 1815, des scientifiques opérant à titre privé échangeaient leurs points de vue avec leurs confrères à la Société helvétique des sciences naturelles (l'actuelle Académie suisse des sciences naturelles, SCNAT)», indique Dana Mahr, historienne des sciences à l'Université de Genève. Le but était de rassembler, d'étudier et de cataloguer tout ce qui présentait un intérêt: végétaux, animaux, minéraux. Puis la science s'est professionnalisée et a rendu obsolète la participation des particuliers, la recherche étant dès lors réservée principalement aux hautes écoles.

C'est dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que les sciences participatives revinrent sur le devant de la scène. «L'expression d'une

prise de conscience par la population», comme l'explique Dana Mahr, par exemple dans le cadre de la protection de l'environnement. Lorsqu'en 1972, les eaux d'une ville au Texas furent polluées, la population se mit à craindre pour sa santé et à mesurer elle-même la teneur en polluants. Et cette forme de recherche citoyenne existe aujourd'hui encore, par exemple à Fukushima, où depuis la catastrophe nucléaire de 2011 les habitants collectent et analysent des données grâce au projet participatif «Safecast». Ils craignent en effet ne pas être suffisamment informés par les autorités.

seulement «PhaenoNet», mais aussi des projets individuels tels que l'atlas des oiseaux nicheurs de Suisse ou l'atlas des mammifères de Suisse. L'un des attraits de la recherche citoyenne est que via les réseaux sociaux, elle s'adresse à un public jeune, donc aux générations de demain.

### L'OFEV actif sur les médias sociaux

Mais malgré leur importance croissante, les réseaux sociaux ne sont «qu'un canal parmi d'autres» pour les relations publiques de l'OFEV, précise Eliane Schmid, sa responsable de la communication. «Les communiqués de presse classiques et les contenus de notre site web sont, eux aussi, des vecteurs essentiels.» Ces informations plaisent beaucoup au public, et grâce à la présence en ligne des journaux, de la radio et de la télévision, elles sont relayées sur d'autres plateformes.

L'OFEV mise, lui aussi, de plus en plus sur les réseaux sociaux afin de profiter de leurs effets multiplicateurs et participatifs. Comme le précise Eliane Schmid, «nous gérons quatre comptes sur Twitter, sommes présents sur LinkedIn, et depuis février 2018 notre magazine *l'environnement* est aussi disponible sur Facebook: ces canaux de communication établissent un contact direct avec la population et permettent à l'OFEV de mieux faire connaître sa politique environnementale et son savoir en la matière».

*Pour en savoir plus:*  
[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-07](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-07)

---

*Robert Stark | Chef de la section Corporate Publishing | OFEV*  
[robert.stark@bafu.admin.ch](mailto:robert.stark@bafu.admin.ch)

*Gabriella Zinke | Conseils en communication | OFEV*  
[gabriella.zinke@bafu.admin.ch](mailto:gabriella.zinke@bafu.admin.ch)

## Historique de la communication environnementale

# Comment tout a commencé

Pour remonter aux origines de l'information environnementale de la Confédération, il faut se rendre dans un sous-sol à Ittigen (BE). Visite des archives de la division Communication de l'OFEV. **Texte:** Mike Sommer

L'information de la population sur l'état de l'environnement est inscrite depuis 1983 dans la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Dans le contexte mouvementé de l'époque, la Confédération a accompli cette tâche en publiant notamment les rapports Sanasilva sur les dégâts forestiers (à partir de 1983) et les rapports sur l'environnement (à partir de 1990). Mais qu'en était-il auparavant? Et comment s'est faite l'évolution vers la communication continue et globale actuelle?

*En noir et blanc et sans illustrations: les nouvelles sur la protection des eaux et de l'air étaient publiées sous forme austère.*

Les réponses sont à chercher dans les archives de l'OFEV à Ittigen (Berne). Dans un sous-sol d'une cinquantaine de mètres de long sur 4 mètres de large se succèdent des rayonnages mobiles. Les documents de la division Communication en occupent une douzaine. Par où commencer quand le temps presse? Prenons un dossier au hasard et plongeons-nous dans la communication de l'époque.

### Des premiers communiqués austères

«Mesdames et Messieurs, l'information fait partie intégrante de la protection de l'environnement; car toutes les mesures prises par les autorités, en particulier les appels à la responsabilité personnelle, doivent être comprises par la population [...] pour

être soutenues.» Selon le manuscrit conservé, c'est ainsi que Bruno Böhlen, directeur de l'ex-Office fédéral de la protection de l'environnement, s'est exprimé en septembre 1988 devant les journalistes, invités par le conseiller fédéral Flavio Cotti à une présentation de la campagne nationale «Air pur – vie sûre». Pendant quatre ans, la population devait être sensibilisée aux possibilités de chacun de lutter contre la pollution de l'air. Spots à la radio et à la télévision, annonces dans les cinémas, affiches, une brochure et un encart dans des quotidiens: tels étaient les moyens prévus. Budget: 2 millions de francs.

Une nouvelle ère de la communication environnementale débutait. Dix ans auparavant, l'Office fédéral de la protection de l'environnement diffusait encore ses informations sous forme de communiqués austères. Dans les archives de l'OFEV, plusieurs classeurs des années 1970 en témoignent. Ces textes n'étaient pas destinés aux médias, mais à des services cantonaux ou à d'autres organisations, pour les informer par exemple des corrélations entre l'entretien hivernal des routes et la protection des eaux.

Mais depuis les années 1980, les communiqués sont de plus en plus souvent adressés aux médias, et donc à la population. Leurs thèmes reflètent la préoccupation croissante de la société pour les problèmes environnementaux, comme le dépérissement des forêts (mesures urgentes pour réduire la pollution de l'air, mars 1984), ou le trou dans la couche d'ozone (signature par la Suisse du Protocole sur les HFC à Montréal, septembre 1988). L'environnement commence à faire la une des journaux. En 1989, l'Office fédéral de la protection de l'environnement

## Quatre règles à observer

— 1 —

**Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune**

— 2 —

**En forêt, restez sur les sentiers et suivez les itinéraires recommandés**

— 3 —

**Évitez les lisières et les surfaces non enneigées**

— 4 —

**Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt**

— Avant votre prochaine randonnée, renseignez-vous sur les zones de tranquillité et sites de protection de la faune: [www.respecter-cest-protoger.ch/carte](http://www.respecter-cest-protoger.ch/carte) —

Autres informations sur la pratique respectueuse des sports de neige:  
[www.respecter-cest-protoger.ch](http://www.respecter-cest-protoger.ch) & [www.respect-wildlife.ch](http://www.respect-wildlife.ch)

«Respecter, c'est protéger» est une campagne soutenue par de nombreux acteurs des secteurs du sport, du commerce, du tourisme, de la protection de la nature et de la chasse pour la protection de la faune. Elle est soutenue par les membres de l'association «Nature & Loisirs» et par l'OFEV.



Mandat: association « Nature & Loisirs » (à partir de 2009) | Réalisation: Heyday

élargit son approche en fusionnant avec l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage pour devenir l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

### Le pouvoir des images

Le présent magazine *l'environnement* illustre aussi l'évolution de la communication de la Confédération. Sa version initiale a paru pour la première fois en septembre 1976 sous le titre de *Protection de l'environnement en Suisse - Bulletin de l'Office fédéral de la protection de l'environnement*. Le premier numéro, de 20 pages, contenait une présentation de la division chargée de la lutte contre les nuisances, ainsi qu'un bref texte concernant un arrêt du Tribunal fédéral sur la construction hors zone à bâtir. Dans une «Note préliminaire», Rodolfo Pedrolì, alors directeur de l'office, relevait que: «L'arrêt du Conseil fédéral du 26 mai 1971 sur la création d'un Office fédéral de la protection de

l'environnement mentionne l'information du public sur l'importance, la nécessité et la conception de la protection de l'environnement comme une des tâches de l'office.»

*À partir des années 1980, les communiqués reflètent la préoccupation croissante de la société pour les problèmes environnementaux.*

Plusieurs fois par année, cette publication en noir et blanc et sans illustrations communiquait sobrement des nouvelles, rédigées par des spécialistes de l'administration, sur des domaines comme la protection des eaux et de l'air, l'économie environnementale ou les organisations internationales. En 1983, elle s'étoffe (50 pages), adopte un nouveau design (mais toujours en noir et blanc et sans photos), et

change de sous-titre: *Bulletin de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage*. Le texte principal du premier numéro s'intitulait: «Quelques considérations sur les relevés hydrologiques en Suisse.» À cette époque, la population était surtout préoccupée par les nombreux articles annonçant la mort des forêts. Le conseiller fédéral Alphons Egli accentua la pression sur les politiques en conviant les médias en forêt pour leur montrer des défoliations. C'est l'un des premiers à avoir utilisé le pouvoir des images (télévisées) pour la protection de l'environnement.

### *Alphons Egli fut l'un des premiers à avoir utilisé le pouvoir des images (télévisées) pour la protection de l'environnement.*

Une dizaine d'années plus tard, les photos font leur apparition dans la revue de l'OFEP. Depuis 1994, le bulletin s'appelle simplement *Environnement*. Sa présentation, de plus en plus professionnelle, intègre en 1998 une première couleur, le vert. Au tournant du millénaire, il franchit le pas vers un vrai magazine. Quadrichrome et richement illustré, il flirte un moment avec l'info-divertissement, mais s'engage ensuite résolument sur la voie d'un média grand public. Son nom: *environnement* – depuis 2018, *l'environnement*. Tirant à plus de 60 000 exemplaires, il est devenu un pilier de la communication de l'OFEV.

#### **Une présence sur tous les canaux**

D'autres canaux d'information gagnent en importance. À l'opération «Air pur» de 1988 à 1991 succèdent en 1994-1995 des campagnes menées sous le slogan «Agir vite pour ne plus subir». Consacrées au climat et à la biodiversité, elles visaient surtout la jeune génération, qui était invitée par exemple à organiser des actions en faveur de la protection

des espèces, et à soumettre et réaliser des projets. Au programme figurait aussi un échange culturel avec Madagascar qui souleva des critiques dans les médias: un article conservé dans les archives de l'OFEV déplore ainsi que la campagne de sensibilisation se soit transformée en un «concert multiculturel».

De plus en plus souvent, la Confédération soutient aussi des campagnes d'autres organisations. Ainsi, l'ex-OFEP accorda une aide financière à l'association CI Vélo Suisse à la première journée «Vélo passe-partout» de 1996, qui visait à promouvoir le cyclisme par des initiatives mettant l'accent sur le plaisir.

Les campagnes avec ou sans partenaires font désormais partie intégrante du répertoire de la communication de l'OFEV. L'échange sur internet et les réseaux sociaux – de Twitter à Facebook en passant par YouTube – prend une importance accrue. La Confédération utilise ainsi tous les canaux pour informer la population dans un paysage médiatique toujours plus diversifié. En quelques dizaines d'années, le monde a profondément changé, et la communication des autorités aussi. Les souvenirs ravivés par les archives de l'OFEV nous le rappellent.

*Pour en savoir plus:*

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-08](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-08)

---

*Eliane Schmid | Cheffe de la division Communication | OFEV  
eliane.schmid@bafu.admin.ch*

ACTION DE SAUVEGARDE DE L'ESPACE PUBLIC  
**JETEZ VOS DÉCHETS AU BON ENDROIT !**



# À notre porte



GE

## Bilan de la qualité de l'air à Genève en 2017

Le rapport *Qualité de l'air 2017* du canton de Genève a été publié au début du mois de mai 2018. Sur la base des relevés effectués dans les quatre stations de mesure installées dans différents sites du canton, il confirme une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air à Genève. En effet, pour la deuxième année consécutive, le taux de particules fines respecte les valeurs limites annuelles fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Par ailleurs, aucun épisode de smog n'a été constaté au cours de la saison hivernale 2017-2018. Néanmoins, des progrès restent à faire en ce qui concerne certains polluants tels que le dioxyde d'azote, qui reste au-dessus des normes de l'OPair en milieu urbain, ainsi que l'ozone, qui a dépassé les limites admises plusieurs fois pendant l'été 2017. L'État de Genève poursuit et renforce en conséquence ses mesures de lutte contre la pollution atmosphérique.

Parmi celles-ci figurent notamment le plan de mesures OPair d'assainissement de l'air 2018-2023, le protocole d'accord transfrontalier PACT'Air signé le 30 janvier 2018, le projet de circulation différenciée à l'échelle de la région (avec l'introduction d'un macaron) ou encore l'extension du réseau d'observation de la pollution atmosphérique à Genève (ROPAG).

[ge.ch/document/rapports-qualite-air-geneve](http://ge.ch/document/rapports-qualite-air-geneve)



VS

## Vers une nouvelle mobilité

Le Canton du Valais s'est doté d'une nouvelle stratégie en matière de mobilité. L'idée est de mettre en adéquation les infrastructures liées à la mobilité avec le développement territorial, ce qui implique notamment de réduire d'un tiers le réseau cantonal routier. Il s'agit aussi d'assurer une meilleure desserte qualitative, tout en évitant les redondances entre les modes de transport. Parallèlement, le canton veut optimiser les transports en commun et encourager la mobilité douce. La mise en place de cette stratégie se fera en collaboration avec les communes, pour la requalification des traversées de localité par exemple. La mise en œuvre s'effectuera progressivement, entre 2020 et 2040.

[bit.ly/2se11JV](http://bit.ly/2se11JV)



NE

## Le Creux du Van mieux préservé

Les cantons de Neuchâtel et de Vaud ont mis à l'enquête publique leur vision commune de la préservation et de la valorisation du Haut Plateau du Creux du Van. L'endroit est emblématique de l'Arc jurassien et reconnu d'importance nationale pour son paysage et sa biodiversité. Le plan définitif recherche un équilibre durable entre activités agricoles, sylvicoles et touristiques, et respecte en même temps la haute valeur naturelle et paysagère du site. Vaud et Neuchâtel souhaitent que le Creux du Van soit à l'avenir protégé et valorisé plutôt que simplement « consommé », autant pour la sauvegarde de la biodiversité que pour le maintien à long terme de son attractivité touristique.

[ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/Pages/DossiersTransversaux.aspx](http://ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/Pages/DossiersTransversaux.aspx)



VD

## Écublens, ville verte

Écublens s'est vu décerner le label « Villeverte Suisse ». Elle est la première commune romande à l'obtenir et la troisième de Suisse, après Lucerne et Winterthur (ZH). Depuis 2016, la certification récompense les cités qui tiennent en haute estime l'aménagement et l'entretien de leurs espaces verts. Ces dernières années, la commune vaudoise a mis en place des mesures afin de favoriser les végétaux et les animaux et leurs habitats. Quant à l'entretien des espaces verts, il est effectué de manière différenciée. Écublens a aussi considérablement diminué le recours aux produits phytosanitaires dans ses serres, et la voirie a réduit au maximum l'utilisation de sel de déneigement.

[villeverte.ch](http://villeverte.ch)



### Sus à la pyrale du buis!

En collaboration avec le CABI, le Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques, l'Office de l'environnement jurassien effectue un suivi des populations de la pyrale du buis en forêt depuis 2012. L'année 2017 a connu des attaques virulentes de la chenille verte, dans les parcs et jardins comme en forêt. Ces observations ont donné lieu à une brochure d'information et de conseil qui met en avant les moyens de lutte existants.

[jura.ch/DEN/ENV/Forets/Protection-des-forets.html](http://jura.ch/DEN/ENV/Forets/Protection-des-forets.html)



### Protéger les sols des chantiers

Le groupe de coordination pour la protection des sols vient de publier une aide à l'exécution destinée aux chantiers. Cette publication fournit les indications utiles à l'élaboration d'un concept de gestion des sols, document exigé par les autorités lors des demandes de permis de construire pour les projets d'une certaine importance. En effet, une bonne planification en amont permet de mettre en œuvre efficacement des mesures de protection et d'éviter ainsi de nuire à la fertilité des sols. Ces mesures contribuent par ailleurs à réduire les coûts d'entretien à court et à long terme.

[fr.ch/sol/files/pdf97/concept\\_gestion\\_sols\\_chantiers\\_fr.pdf](http://fr.ch/sol/files/pdf97/concept_gestion_sols_chantiers_fr.pdf)  
Martin.Descloux@fr.ch



### Des micropolluants dans le lac

En 2016, des chercheurs de l'Université de Genève et de Plymouth ont collecté plus de 3000 débris de plastique sur douze plages du Léman avec pour objectif d'examiner si ceux-ci contenaient des éléments chimiques potentiellement toxiques pour la faune et la flore. Les analyses ont permis de détecter la présence fréquente de cadmium, de mercure et de plomb dans les déchets. Ces concentrations parfois très élevées dépassent le maximum autorisé par la législation européenne.

D<sup>r</sup> Montserrat Filella  
Université de Genève  
[Montserrat.Filella@unige.ch](mailto:Montserrat.Filella@unige.ch)



### Appartement recyclable

Les murs sont en jeans et en fibres végétales, en terre crue, en emballages Tetra Pak, en laine et en briques recyclées. Les moquettes, en leasing, seront rendues plus tard au fabricant, qui les réutilisera. Les revêtements de la cuisine et la cabine de douche de la salle de bains ont été réalisés en verre recyclé. Les poignées de porte proviennent d'une ancienne banque et les plaques en cuivre sur la façade, d'une école. Aucune mousse isolante, ni colle n'ont été utilisées dans la construction. Tous les éléments sont emboîtés ou vissés.

Le bâtiment expérimental NEST (Next Evolution in Sustainable Building Technologies) de l'Empa et de l'Eawag à Dübendorf dispose depuis avril 2018 d'une nouvelle unité de logement appelée «Urban Mining & Recycling», construite entièrement à partir de matériaux réutilisables ou compostables. Réparties sur

trois plates-formes, les unités du NEST permettent de tester et de développer technologies et matériaux nouveaux, dans le but de concevoir des bâtiments plus respectueux de l'environnement, de revaloriser les matériaux et d'économiser l'énergie. Quelque 1000 visiteurs par mois se rendent à Dübendorf pour découvrir ce laboratoire vivant, où logent de vrais habitants afin de tester la fonctionnalité de ces innovations.

«La nouvelle unité peut être démontée par deux ouvriers équipés d'un tournevis», indique le directeur du NEST, Reto Largo. L'objectif est clair: ne jeter aucun matériau après la déconstruction.

[empa.ch/de/web/nest](http://empa.ch/de/web/nest)

# En politique internationale



Protection du climat : l'ambassadeur suisse de l'environnement Franz Perrez, de l'OFEV (au centre, avec les bras croisés), en conversation en 2017 avec Xolisa Ngwadla, négociateur du Groupe africain.

Photo : ENB

## Des règles pour l'Accord de Paris

La réunion ministérielle sur l'action climatique (Ministerial on Climate Action, MoCA) s'est tenue fin juin 2018, à l'invitation de l'UE, de la Chine et du Canada. Une à deux fois par an, les partenaires internationaux se réunissent ainsi, afin d'assurer une convergence en matière de protection du climat. Actuellement, ils mettent au point des règles et des directives communes et concrètes pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris – lesquelles devraient être adoptées du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice (Pologne). L'Accord de Paris offre aux pays une grande marge de manœuvre dans la réalisation des dispositions. Des règles uniformes s'avèrent donc nécessaires, notamment afin d'améliorer la comparabilité des objectifs de réduction des émissions.

Les négociations actuelles sont surtout de nature technique, explique Veronika Elgart, de l'OFEV. Il importe de renforcer simultanément le partenariat sur le plan politique dans l'application de l'accord. « Il s'agit de trouver un équilibre entre les règles strictes, les conséquences de leur non-respect et les incitations pour favoriser l'ambition et la coopération. » Selon Veronika Elgart, le fait que la Suisse, qui ne figure pas parmi les grands émetteurs au niveau mondial, soit invitée aux réunions MoCA indique que « notre pays a voix au chapitre dans la recherche de solutions ».

Veronika Elgart | Cheffe suppléante de la section Conventions de Rio | OFEV  
veronika.elgart@bafu.admin.ch

## Examen des ODD

L'Agenda 2030 de l'ONU comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) qu'il s'agit d'atteindre au cours des douze prochaines années. Leur état d'avancement fait l'objet d'un examen annuel dans le cadre du Forum politique de haut niveau (High-Level Political Forum HLPF).

En juillet dernier à New York, le HLPF 2018 était notamment consacré à l'eau (ODD6), à la consommation et à la production responsables (ODD12), ainsi qu'à la biodiversité et aux forêts (ODD15). En Suisse, dans ces domaines, les mesures nécessaires sont appliquées sous la houlette de l'OFEV. Une déclaration ministérielle a évalué l'état de mise en œuvre de l'agenda et défini l'orientation de l'engagement futur. L'OFEV a plaidé pour l'intégration de la dimension environnementale du développement durable dans cette déclaration.

Par ailleurs, une cinquantaine de rapports nationaux ont été discutés, dont celui de la Suisse, qui révèle que notre pays a déjà atteint les objectifs, ou est sur le point de le faire, dans plusieurs domaines. Dans d'autres secteurs, il est en revanche indispensable d'intensifier les efforts. Nous utilisons par exemple trop de ressources naturelles. « Si tout le monde vivait comme nous en Suisse, il nous faudrait trois planètes pour éviter une surexploitation », constate Sebastian König, de l'OFEV.

[sustainabledevelopment.un.org](http://sustainabledevelopment.un.org)

Sebastian König | Section Affaires globales | OFEV  
sebastian.koenig@bafu.admin.ch

## Ces prochains mois

DU 21 AU 29 OCT. 2018

13<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale à Dubaï (Émirats arabes unis)

DU 10 AU 22 NOV. 2018

14<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Charm el-Cheikh (Égypte)

DU 19 AU 25 NOV. 2018

2<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure à Genève

## Du côté du droit



Une zone 30 a été instaurée à la Sevogelstrasse à Bâle – notamment en raison des élèves de l'école primaire et enfantine.

Photo: Département des travaux publics et des transports du canton de Bâle-Ville

### Un gain de sécurité et de tranquillité en zone 30

**Dans un arrêt décisif sur le plan juridique, le Tribunal fédéral autorise une zone 30 sur une route principale à Bâle.**

À l'été 2015, le Département bâlois des travaux publics et des transports a annoncé l'instauration d'une zone 30 à la Sevogelstrasse. L'abaissement durable de la limitation de vitesse doit contribuer à la protection contre le bruit et à la sécurité routière – en particulier du fait de la présence d'une école primaire et enfantine. À la différence d'autres zones 30 à Bâle, il s'agit ici d'une route principale, qui sert surtout au transit et non à la circulation des riverains. Jusqu'ici, l'admissibilité des zones 30 était controversée sur ces axes.

La section des deux Bâle de l'Automobile Club de Suisse (ACS) et celle du Touring Club Suisse (TCS) s'y sont opposées en présentant un recours que la Cour d'appel cantonale a rejeté à l'automne 2016. L'ACS a recours contre cet arrêt devant le Tribunal fédéral (TF), qui a lui aussi entériné la décision des autorités bâloises.

Le TF a relevé que l'introduction d'une zone 30 était admise sur des routes affectées à la circulation générale. Mais une réduction permanente de la vitesse dans le but de limiter les nuisances sonores doit être proportionnée à l'objectif visé. Aussi l'autorité compétente doit-elle examiner la possibilité de prendre d'autres mesures, telles que la pose d'un revêtement phonoabsorbant. Dans son arrêt, le TF a jugé la mise en zone 30 comme une mesure efficace, peu coûteuse et donc proportionnée pour lutter contre le bruit. De plus, il a accepté une mise en œuvre par étapes. Les autorités pourront ainsi étudier l'aménagement d'un revêtement phonoabsorbant dans un second temps. L'OFEV salue cette décision, car il considère les zones 30 comme une mesure antibruit peu intrusive et efficace.

En mars 2018, le TF a jugé un cas similaire dans la région de Zurich et a confirmé dans son arrêt la décision bâloise.

Développement territorial

## Des laboratoires grandeur nature

La Confédération s'engage en faveur de la qualité de notre paysage, soumis à une pression toujours croissante en Suisse. À cet effet, elle encourage un développement territorial durable, qui préserve le caractère du paysage. Une tâche loin d'être aisée. **Texte:** Christian Schmidt

Dans le bureau de Daniel Arn est accrochée une photo d'un bouton, sur laquelle est écrit: «PUSH to start the Revolution». Ce bouton a-t-il un lien avec son

**« Les projets-modèles sont un laboratoire. Nous tirons un enseignement de chaque expérience. »**

Daniel Arn | OFEV

activité professionnelle? «Non, aucun», répond le chef suppléant de la section Espace rural de l'OFEV. Une analogie

s'impose toutefois: il serait bien sûr souhaitable que tous les conflits liés aux différentes utilisations dans un même espace puissent se résoudre d'une simple pression du pouce. Prolifération des agglomérations et des axes routiers, tourisme, agriculture et activités de loisir dans la nature: la pression est omniprésente. «Nous n'avons qu'un seul paysage, mais tellement de besoins», résume Daniel Arn.

### Des approches innovantes

Le spécialiste de l'aménagement du territoire est confronté quotidiennement à ce type de conflits; et bien sûr, il ne peut appuyer sur aucun bouton. Pour aborder ces problèmes, il doit se contenter des

possibilités dont il dispose, notamment les projets-modèles pour un développement territorial durable lancés par la Confédération (voir encadré ci-dessous). La mise en œuvre de ces approches innovantes démontre à quel point cet instrument est ambitieux.

Daniel Arn vient justement de recevoir le rapport final relatif à différents projets-modèles, intitulé *Utiliser intelligemment les ressources naturelles*, qui décrit et analyse diverses tentatives de transformer le dilemme entourant les différents conflits d'utilisation en situation «gagnant-gagnant».

Daniel Arn feuillette le rapport. Il résume: «Globalement, nous sommes sur la bonne voie. Mais la route est encore longue.» En d'autres termes, tous les

### Plus de 100 projets-modèles

Les projets-modèles sont des laboratoires grandeur nature permettant d'expérimenter dans toute la Suisse des approches et des pratiques innovantes en lien avec le développement territorial durable. Ils complètent les instruments existants, sans toutefois constituer une machine à subventions. Huit offices fédéraux sont impliqués.

Dans le cadre de ces projets, la Confédération encourage des acteurs locaux, régionaux et cantonaux à concevoir des solutions puis à les tester sur le terrain. Les résultats et les enseignements fournis sont diffusés afin de pouvoir servir d'exemples à d'autres projets. Pour être retenu, le projet doit

viser un effet à long terme, déclencher un processus politique et permettre une meilleure harmonisation des différentes utilisations.

La troisième génération de projets-modèles s'achèvera en 2018; la prochaine génération est en cours de planification. Depuis le début du programme, la Confédération a déjà lancé plus de 100 projets.

Rapport final *Utiliser intelligemment les ressources naturelles* [projetsmodeles.ch](http://projetsmodeles.ch) > publications



Dans la réserve de biosphère UNESCO de l'Entlebuch (LU) – ici dans la région du Glaubenberg –, la biomasse disponible devra faire l'objet d'une utilisation durable.

Photo: Biosphère UNESCO Entlebuch

projets ne répondent pas aux espoirs placés en eux. Ainsi, celui visant à lutter contre la pénurie d'eau dans la région du Seeland: en raison de la complexité de la situation (implication de trois cantons, absence d'analyse approfondie de la situation), aucune solution ne semble s'offrir pour l'instant. Le projet doit donc être réajusté.

Le projet de réserve de biosphère UNESCO dans l'Entlebuch (LU), dont l'objectif est d'exploiter durablement la biomasse régionale, connaît un destin similaire. Comme prévu, une stratégie commune a été développée, mais elle n'a servi qu'à constater que la région ne disposait d'aucune instance dotée des compétences nécessaires pour mettre en œuvre ladite stratégie. Ici aussi, il convient donc de réexaminer la situation.

Selon le spécialiste du paysage, les difficultés rencontrées ne doivent pas remettre en question la démarche, bien au contraire: «La difficulté à anticiper les résultats est une caractéristique typique du projet-modèle. Il s'agit d'un laboratoire. Nous tirons un enseignement de chaque expérience, ce n'est que du positif.»

### **Un développement vers l'intérieur**

Daniel Arn se réjouit d'autant plus du succès des projets qui, sur la base d'un développement territorial durable, se traduisent également par une valorisation du paysage. Un projet voué à la culture du bâti et à la protection de paysages non construits a vu le jour dans la vallée de Binn (VS), que le spécialiste connaît

personnellement. Il apprécie cette région, où les maisons brûlées par le soleil se serrent entre elles sous le poids des montagnes, à la recherche de la protection de l'église. Les villages y baignent dans un océan de fleurs qui nourrissent quelques rares moutons de la race nez noir et apaisent l'âme des randonneurs.

Mais ce tableau idyllique est trompeur. À l'époque de l'essor de la construction, des zones à bâtir surdimensionnées ont été définies: les nouvelles constructions se dispersent aujourd'hui dans la verdure, tandis que les cœurs des villages se retrouvent vidés de leurs habitants. Une perte d'attractivité lourde de conséquences économiques pour cette vallée reculée. Dominique Weissen Abgottspon, directrice du Parc paysager de la vallée de Binn, ouvert en 2011,

## Combien vaut notre paysage ?

Le calcul de la valeur économique des paysages joue un rôle décisif dans les négociations consacrées à leur utilisation. Il est le seul moyen d'attester de l'importance économique de la qualité du paysage. Des sondages réalisés auprès de plusieurs milliers de personnes montrent que :

- les personnes sondées sont prêtes à dépenser 149 francs par année pour la revitalisation d'un cours d'eau situé près de chez elles ;
- afin de conserver le paysage de l'Oberland bernois dans son état actuel, les habitants se disent prêts à investir 40 francs par personne et par année ;
- la valeur récréative d'une forêt est estimée à 9 francs par promenade. Ainsi, la valeur totale de l'utilisation récréative des forêts suisses se situe entre 2 et 4 milliards de francs par année ;
- sur la base du montant que les touristes nationaux et internationaux sont prêts à payer pour le paysage suisse, la valeur économique de celui-ci représente entre 68 et 79 milliards de francs pour le tourisme.

souhaite désormais mettre en œuvre un « développement vers l'intérieur ». En d'autres termes, elle veut non seulement exploiter les interstices non construits (« dents creuses »), mais aussi sauver le patrimoine bâti du centre des villages. Ainsi, le projet-modèle lui a permis de développer des instruments visant à réaliser cet objectif. « Nous avons

### « Nos paysages sont un capital unique. »

Daniel Arn | OFEV

fait un grand pas en avant », affirme Dominique Weissen Abgottspion, qui exprime sa reconnaissance à la Confédération pour son engagement. « Seuls, nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour faire bouger les choses. » Une fois la qualité des sites rétablie, les touristes viendront en plus

grand nombre ; la région pourra alors à nouveau se développer.

Pour Daniel Arn, il s'agit d'un projet réussi, qui rayonne même au-delà des frontières régionales. « Ce projet est exemplaire et peut être appliqué à d'autres régions confrontées à des problèmes similaires. C'est ce que nous recherchons. »

### Le projet « Une heure de paysage »

Le projet de l'agglomération Saint-Gall/Lac de Constance, au titre aussi mélodieux que programmatique « Une heure de paysage », porte également ses fruits. Il s'articule autour du contexte suivant : dans une Suisse densément peuplée, les agglomérations ne cessent de se développer. L'accessibilité des espaces verts et ouverts étant placée en tête de liste en matière de choix du domicile, les loisirs de proximité gagnent continuellement en importance

et constituent aujourd'hui aussi un facteur d'implantation.

En s'appuyant sur l'exemple de quatre communes, le projet a étudié la manière dont leurs abords pouvaient être mis en valeur pour devenir des lieux de rencontre et de détente attrayants. Malgré les différents besoins, des solutions ont pu être trouvées. « Nous avons mis en place une procédure de participation qui a réuni tous les acteurs autour d'une même table », explique le chef du projet, Tobias Winiger. Et les décisions prises ne sont pas restées lettre morte : « Les communes ont élaboré un plan concret et déjà mis en œuvre plusieurs mesures. »

Daniel Arn, qui a suivi de près la réalisation de ce projet, confirme lui aussi ce succès : « C'est un projet innovant, qui recèle un grand potentiel. » Sur la base des décisions adoptées, le paysage doit être développé de manière à satisfaire les différentes utilisations et à entraîner

une hausse globale de la qualité du site (voir encadré page 46).

### L'engagement des participants

Pourquoi certains projets aboutissent-ils et d'autres moins ? Selon Daniel Arn, leur réussite dépend souvent de la complexité de la situation. Des conflits d'intérêts insurmontables, parfois renforcés par une divergence des bases légales en cas d'implication de plusieurs cantons, rendent les progrès difficiles.

L'engagement des participants joue en outre un rôle décisif : « Quand on sent de la bonne volonté et le désir d'aboutir, c'est déjà un grand pas de franchi dans la direction d'un développement territorial durable. » Pour résumer, le spécialiste constate qu'une analyse minutieuse de la qualité du paysage « ouvre souvent la voie à des solutions ».

Daniel Arn attend avec intérêt l'avancement des projets-modèles. À ses yeux, la croissance démographique et économique entraînera, à l'avenir,

une intensification des conflits. Inquiet, cet aménagiste et naturaliste délivre un message qui ferait un excellent spot publicitaire : « La beauté de nos paysages est un capital unique, mais c'est aussi le fondement de ce que chacun d'entre nous recherche et désire : une identité et un lien. »

*Pour en savoir plus :*

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-09](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-09)

---

*Daniel Arn | Section Espace rural | OFEV  
daniel.arn@bafu.admin.ch*



L'un des projets-modèles voués au patrimoine bâti et à la protection de paysages non construits concerne la vallée de Binn (VS) ; ici, le village d'Ernen.

Photo : Pedro Rodrigues



Une promotion efficace

## Booster l'innovation écologique

En Suisse, nombre d'entreprises et de hautes écoles tentent de mettre au point des technologies destinées à protéger l'environnement. De l'idée initiale au produit fini ou à la prestation offerte, le chemin est semé d'embûches. Depuis 20 ans, la promotion des technologies environnementales de l'OFEV vient en aide à de tels projets. **Texte:** Pieter Poldervaart

Avant de construire une route, une voie ferrée ou une installation industrielle, il faut souvent commencer par stabiliser le sol. Pour ce faire, on emploie en général un « béton de terre », constitué du matériau en présence, auquel on ajoute du ciment et de la chaux vive à titre de liant. En Suisse, quelque 50 000 tonnes de chaux vive sont utilisées chaque année à cet effet. Or la production de ce liant traditionnel est très énergivore. « La fabrication du ciment et de la chaux émet de fortes quantités de CO<sub>2</sub> », souligne Rainer Bunge, directeur de l'Institut des

**« L'OFEV a permis le développement et la commercialisation du nouveau liant. »**

Rainer Bunge | HSR

technologies de l'environnement et des processus à l'Université des sciences appliquées de Rapperswil (HSR).

En collaboration avec l'entreprise Logbau AG de Bad Ragaz (SG), Rainer Bunge a mis au point une variante de ce liant nocif pour le climat : la chaux vive et une partie du ciment sont remplacées par de la cendre de bois et des boues de

lavage de graviers. Produites en grandes quantités par les centrales thermiques à bois, ces cendres devaient être éliminées à grands frais jusqu'ici.

### REBA, un liant innovant

L'OFEV a largement contribué au développement de ce liant innovant, commercialisé sous le nom de REBA. Sa promotion des technologies environnementales (UTF) a apporté un appui financier au projet, en subventionnant notamment les tests pratiques.

Ces essais ont débouché sur des résultats probants : d'une part, le nouveau produit de stabilisation a convaincu par sa qualité ; d'autre part, des analyses en laboratoire ont démontré que son utilisation n'augmente pas les concentrations de polluants dans les eaux d'infiltration. « C'est grâce au soutien de l'OFEV, qui a couvert environ 50 % des coûts de développement, que REBA a pu atteindre le niveau de la commercialisation », affirme Rainer Bunge. « En 2017, Logbau en a déjà vendu 1500 tonnes. »

Du point de vue écologique, REBA offre plusieurs avantages : sa production émet deux fois moins de CO<sub>2</sub> que celle des liants classiques et il permet de revaloriser les cendres de bois, normalement destinées à la décharge. Il en va de même pour les boues de lavage de

graviers, qui entrent aussi dans sa composition. La fabrication de REBA permet ainsi de transformer, à faible coût, deux déchets en un matériau de construction utile et respectueux de l'environnement.

### Le soutien aux PME et aux HES

La promotion des technologies environnementales existe depuis 1997 (voir encadré page 50) et un rapport résume tous les cinq ans les activités menées dans le cadre de ce programme. Le Conseil fédéral a ainsi approuvé en avril 2018 le rapport *Promotion des technologies environnementales de 2012 à 2016*.

Le projet du liant REBA est l'un des 133 qui ont reçu un soutien entre 2012 et 2016. Durant cette période, la promotion des technologies environnementales a investi 19,9 millions de francs et son dernier rapport présente en détail les domaines dans lesquels le secteur privé ou les hautes écoles spécialisées (HES) ont bénéficié d'un appui.

Un tiers des fonds ont été alloués aux petites et moyennes entreprises (PME) et un quart aux HES. Viennent ensuite les associations et les fondations (20 %), et les institutions publiques (plus de 11 %). En ce qui concerne les différents domaines d'affectation, 45 % des fonds ont été consacrés aux déchets, recyclage et cycles des matières premières,

suis de la protection des eaux, qui a reçu plus d'un cinquième des sommes attribuées. Dans ces deux secteurs, la politique environnementale a en effet défini des objectifs clairs pour les décennies à venir : renforcer les efforts pour recycler le phosphore contenu dans les boues d'épuration et éliminer

### « Le libre accès aux technologies novatrices étend et accélère leur utilisation. »

Daniel Zürcher | OFEV

les micropolluants rejetés aujourd'hui dans le milieu naturel à travers les eaux usées insuffisamment traitées. « La formulation de buts précis incite les scientifiques et les entreprises à rechercher de nouvelles solutions et à développer de nouveaux produits, car un marché prometteur les attend », argumente Daniel Zürcher, de la section Innovation de l'OFEV, pour expliquer la concentration des contributions fédérales. Les autres projets pilotes et projets de démonstration se répartissent entre la

biodiversité, la protection de l'air, la lutte contre le bruit et la prévention des dangers (voir graphique page 51).

### Accroître la compétitivité

La promotion de l'OFEV ne soutient pas seulement ce type de projets, mais aussi des mesures d'accompagnement destinées à accroître l'efficacité des ressources et à renforcer ainsi la compétitivité de toute l'économie helvétique. Le financement de ces mesures est assuré en priorité par le Réseau suisse pour l'efficacité des ressources (reffnet.ch), qui a versé à ce titre des montants d'un total avoisinant 4 millions de francs ces quatre dernières années. Ce réseau incite les entreprises à économiser l'énergie et les matières premières. Il a par exemple aidé la société Franke SA à concevoir un évier plus écologique. Avec succès : le cuisiniste a réduit de 75 % l'énergie nécessaire à la production. La quantité de matière première utilisée a aussi été diminuée : la fabrication d'un évier nécessite aujourd'hui 6,5 kilogrammes d'acier inoxydable en moins.

L'OFEV n'octroie pas ses aides à la promotion à fonds perdu. « Lorsque la mise sur le marché se déroule bien,

les bénéficiaires doivent restituer une partie de la contribution », précise Daniel Zürcher à propos du fonctionnement du programme. Depuis la création de cet instrument, environ 1 million de francs sont ainsi retournés directement dans les caisses fédérales. Le principal avantage économique ne réside toutefois pas dans le remboursement partiel des subventions, mais dans le bénéfice pour l'économie nationale, souligne le spécialiste de l'OFEV, en citant les économies réalisées sur les coûts, l'efficacité accrue des entreprises qui restent ainsi compétitives à long terme, ainsi que l'acquisition d'infrastructures à moindres frais par les pouvoirs publics.

À titre d'exemple, prenons la méthode, mise au point en collaboration avec les CFF, qui réduit les émissions de bruit produites par les ponts en acier. Il y a quelques années encore, il fallait souvent les démonter – alors qu'ils sont généralement devenus des éléments marquants du paysage – pour les remplacer par des ouvrages en béton, plus silencieux. Le coût de la lutte contre le bruit se situait entre 20 et 25 millions de francs par pont. Grâce à la nouvelle technologie, qui utilise des attaches de rail élastiques et des absorbeurs

## 545 projets, 62 millions de francs

Depuis sa création, en 1997, la promotion des technologies environnementales de l'OFEV a soutenu au total 545 projets pour un montant global de 62 millions de francs. Une contribution ne doit pas dépasser 50 % des coûts d'un projet. En moyenne, l'aide s'élève à environ 30 %.

La base légale du système de subventionnement est inscrite dans l'art. 49 de la loi sur la protection de l'environnement. Outre des projets pilotes et des projets de démonstration, il finance également des me-

ures d'accompagnement, visant à favoriser l'efficacité des ressources et la compétitivité de l'économie suisse. Si la promotion met l'accent sur des projets communs entre le secteur privé et la recherche, ce type de partenariat ne conditionne pas l'acceptation d'une demande.

acoustiques, il est désormais possible dans de nombreux cas d'assainir les ponts en acier et de les conserver, tout en dépensant moins: en général, le coût de l'assainissement d'un pont est inférieur à 2 millions de francs.

### L'effet multiplicateur du libre accès

Une série de projets menés sur plusieurs années ont, quant à eux, accru l'efficacité des filtres à particules qui équipent les moteurs diesel. Pour commencer, il a fallu réinventer et standardiser les techniques de mesure de ces polluants. Seuls les efforts cofinancés par le programme de promotion ont permis de développer des appareils capables de mesurer les particules les plus fines et les plus nocives contenues dans les suies du carburant. À partir de là, il a été possible d'améliorer les filtres

et de les tester. L'adoption des filtres optimisés a ensuite réduit la pollution par les particules fines et conduit à une baisse réelle des cas de maladies qui en résultent.

L'innovation environnementale contribue donc également à diminuer les coûts de la santé, ce qui se traduit par une réduction des jours d'absence au travail. En fin de compte, les entreprises réalisent des économies dont le montant dépasse de loin les sommes investies dans l'innovation.

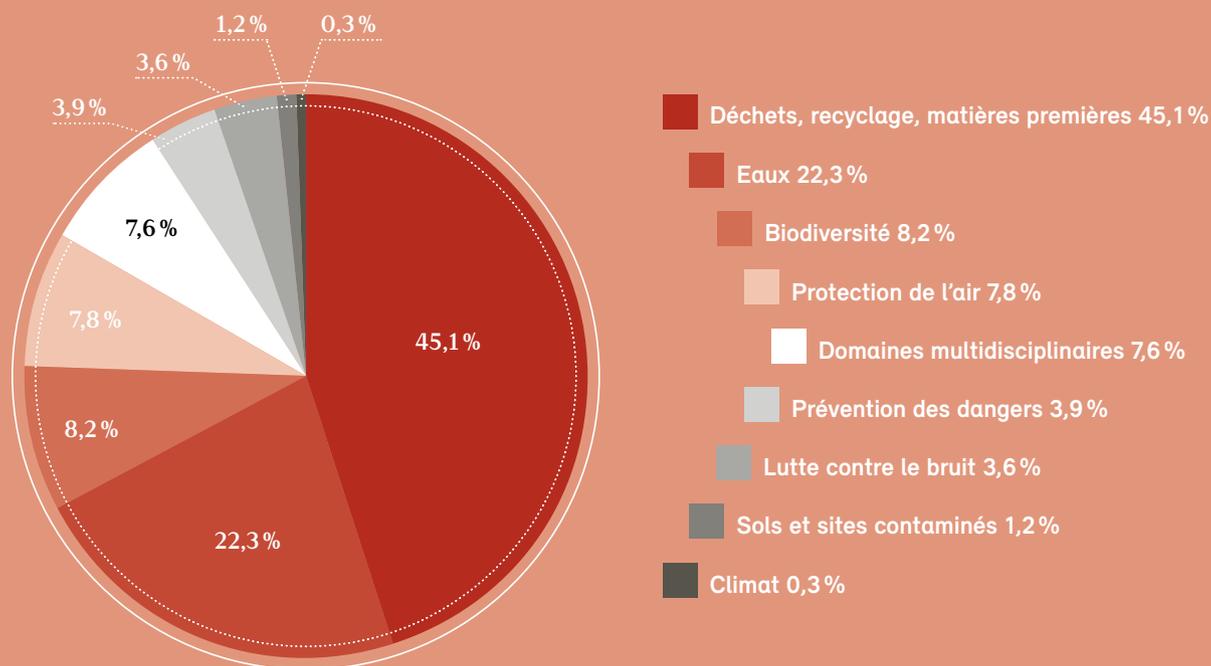
Du point de vue de la préservation des ressources et de la protection de l'environnement, il est essentiel que les nouvelles connaissances soient appliquées aussi largement que possible. «Le libre accès aux technologies et aux prestations novatrices étend et accélère leur utilisation, ce qui accroît encore leur intérêt économique et écologique»,

affirme Daniel Zürcher. À l'avenir, le programme de promotion de l'OFEV misera donc sur le libre accès: tout un chacun doit pouvoir accéder autant que possible aux résultats de la recherche et du développement soutenus par les fonds publics.

Pour en savoir plus:  
[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-10](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-10)

Daniel Zürcher | Chef de la section  
Innovation | OFEV  
[daniel.zuercher@bafu.admin.ch](mailto:daniel.zuercher@bafu.admin.ch)

## RÉPARTITION DES SUBVENTIONS



Assainissements réussis

## Assainir pour l'avenir

Les anciennes aires industrielles sont intéressantes pour le développement urbain. Mais les activités passées y ont souvent laissé des traces sous forme de sites pollués. Si ces surfaces présentent un danger pour l'environnement, elles doivent être assainies avant de servir à la construction de logements. **Texte:** Lucienne Rey

Routes bordées d'arbres, vaste complexe sportif, et même une forêt, avec le Bois de Bouleyres tout proche : le quartier à l'est de la petite ville de Bulle (FR) offre une excellente qualité de vie, d'autant plus qu'il se trouve à deux pas du centre historique. Deux grands ensembles d'environ 80 appartements y sont en construction. En principe, ils seront disponibles dans le courant de l'année, et l'emménagement des locataires mettra un terme à une longue procédure autour du terrain et des immeubles.

Sur cette parcelle située au bout du chemin de Bouleyres s'élevaient encore récemment les bâtiments de la société Bultech Précision : un bloc discret jaune

**La surface totale des sites pollués correspond à peu près à la superficie du canton de Zoug.**

clair, une extension plus basse d'aspect béton lavé et quelques annexes. L'entreprise fabriquait ici des pièces métalliques de précision. Collage, brasage, soudure, polissage : les produits utilisés pour ces opérations présentent aujourd'hui encore un danger pour l'environnement et la santé. Parmi eux

figuraient notamment des hydrocarbures halogénés comme le trichloréthylène, qui entre dans la composition de nombreux solvants et est considéré comme cancérigène même à faibles doses.

### Sites anciens, sites suspects ?

L'âge du site, où des métaux étaient traités depuis 1954, suffisait à suspecter une contamination du terrain : « Nous devons partir du principe que dans les entreprises actives avant l'entrée en vigueur, en 1985, de la loi sur la protection de l'environnement, les mesures préventives n'étaient souvent pas suffisantes pour exclure un danger pour l'environnement », remarque Romano Dalla Piazza, responsable de l'assainissement des sites contaminés au Service de l'environnement du canton de Fribourg (SEn).

À Bulle, ces craintes sont devenues des certitudes lorsqu'une entreprise voisine située chemin de Bouleyres a fait contrôler son site en prévision d'un changement de propriétaire. Ces investigations ont montré que l'eau souterraine s'écoulant sous le terrain était contaminée par des composés organiques volatils, et que cette pollution provenait de la parcelle de la firme Bultech.

Des recherches ont ensuite été menées au siège de l'entreprise pour

déterminer le contexte précis et l'ampleur des atteintes. La première étape en 2004 a consisté à analyser l'histoire de l'entreprise. Il s'est avéré que celle-ci n'était pas la principale responsable de la pollution. Jusqu'en 1989, le bâtiment de Bultech appartenait en effet à une société qui a fait faillite, Decobul. Ses activités métallurgiques sont à l'origine de la plus grande partie de la contamination.

En juin 2013, l'emplacement précis du site contaminé a finalement été découvert. La pollution a été localisée sous un ancien entrepôt de la société Bultech, dans une couche du terrain située entre 4 et 9 mètres de profondeur, dans laquelle les eaux souterraines remontaient régulièrement. La remontée des eaux dans cette couche polluée libérait alors des solvants dans des concentrations trois fois supérieures aux valeurs limites de l'ordonnance sur les sites contaminés (voir encadré page 54). « Ce n'est pas une pollution très grave », relative Christiane Wermeille, cheffe de la section Sites contaminés à l'OFEV. « Il est déjà arrivé dans certains cas que ces valeurs aient été dépassées de 100 000 fois. » Cependant, les pollutions même minimales peuvent entraîner des dommages à long terme, en particulier si l'eau souterraine devait un jour être utilisée comme eau potable.

### La méthode du *venting*

Pour choisir la meilleure méthode, le canton s'est appuyé sur diverses aides à l'exécution de la Confédération, notamment sur les publications *Élaboration de projets d'assainissement de sites contaminés* (2001) et *Évaluation des variantes d'assainissement* (2014). La plus récente, précise Romano Dalla Piazza, du SEn, est « une directive tenant compte de nombreux critères, comme l'énergie nécessaire pour les mesures

d'assainissement, ou le rapport coûts-bénéfices de l'assainissement ».

Sur la base de ces aides, le choix s'est porté sur une procédure en deux étapes : « Nous avons d'abord installé des pompes pour empêcher qu'une éventuelle remontée des eaux souterraines ne lessive les polluants », explique l'expert. Ensuite, il a été fait appel à un procédé appelé *venting* (ventilation) : de l'air ambiant a été insufflé dans la couche de sol polluée, puis récupéré et épuré dans un système à base de charbon actif. Au total, environ

10 kilogrammes du composé organique volatil problématique ont été extraits du sous-sol.

### La Confédération participe

Pour éliminer ces 10 kilos de polluants de l'environnement, il a fallu traiter plus de 3 millions de mètres cubes d'air et 140 000 mètres cubes d'eau. Les coûts totaux de l'assainissement, qui s'est étendu sur une durée d'environ deux ans, se sont élevés à quelque 350 000 francs.



## Un instrument décisif

L'ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (ordonnance sur les sites contaminés, OSites) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1998. Les résultats obtenus après 20 ans sont manifestes : la Confédération et les 26 cantons ont établi et publié sur internet les cadastres de leurs sites pollués. Sur l'ensemble des quelque 38 000 sites recensés, 4 000 devraient être assainis. Un quart d'entre eux l'ont déjà été. Dans la plupart des cas, il a fallu excaver le sous-sol et traiter les matériaux pollués. Seuls environ un cinquième des assainissements ont pu être réalisés en traitant les polluants sur place (procédé dit *in situ*), comme pour l'entreprise Bultech.

La moitié environ des sites pollués en Suisse sont des aires industrielles, près de 40 % d'anciennes décharges, et 11 % des installations de tir. La surface totale de tous les sites pollués couvre quelque 225 kilomètres carrés, ce qui correspond à peu près à la superficie du canton de Zoug. 63 % d'entre eux se trouvent sur le Plateau, où se concentrent la population et les activités

économiques. Le Jura en compte 14 %, les 23 % restants se répartissant dans le reste du pays. Près de 60 % des sites pollués se situent dans un secteur sensible de protection des eaux, voire dans une zone de protection des eaux souterraines. La Confédération participe financièrement aux assainissements au moyen du fonds OTAS (ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés), alimenté par une taxe prélevée sur les déchets mis en décharge. Entre 2002 et 2017, 432 millions de francs du fonds OTAS ont été versés ou alloués pour des mesures d'investigation, de surveillance et d'assainissement.

« 35 000 francs par kilo de polluant, c'est beaucoup d'argent », constate Romano Dalla Piazza, qui attache beaucoup d'importance à une utilisation économe des fonds publics.

**« Dans certains cas, ces valeurs ont été dépassées de 100 000 fois. »**

Christiane Wermeille | OFEV

Les cantons et la Confédération investissent des sommes considérables dans le traitement des sites contaminés. Selon l'article 32 de la loi sur la protection de l'environnement, les cantons doivent assumer les coûts de l'élimination de la pollution si celui qui en est à l'origine se

trouve dans l'incapacité de le faire pour cause d'insolvabilité – ce qui était précisément le cas de l'entreprise Decobul à Bulle, qui avait fait faillite. Il est en effet apparu qu'elle était responsable de 80 % de la contamination au chemin de Bouleyres, les 20 % restants étant imputables à Bultech. C'est pourquoi le Canton de Fribourg a dû assumer 80 % des coûts d'assainissement. Un montant qui a ensuite été remboursé à hauteur de 40 % par la Confédération. « La contribution fédérale est un instrument important pour aider les cantons à éliminer les sites contaminés », souligne également Christiane Wermeille.

En mars 2017, le canton a achevé l'assainissement et libéré le terrain pour la construction. Avec la recette de la vente de son ancien siège, l'entreprise Bultech a pu financer un nouveau centre de production plus spacieux dans une

commune voisine. Et la ville de Bulle peut se réjouir de voir un ancien site contaminé céder la place à une zone d'habitation attrayante.

Pour en savoir plus :  
[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-11](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-11)

Christiane Wermeille | Cheffe de la section Sites contaminés | OFEV  
[christiane.wermeille@bafu.admin.ch](mailto:christiane.wermeille@bafu.admin.ch)

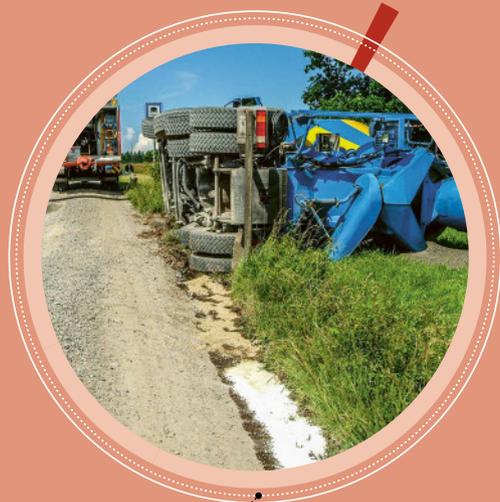
## LES DIFFÉRENTS TYPES DE SITES



# 39%

### Décharges

Les 14 900 sites connus représentent une surface totale de 150 km<sup>2</sup>.



# 1%

### Lieux d'accidents

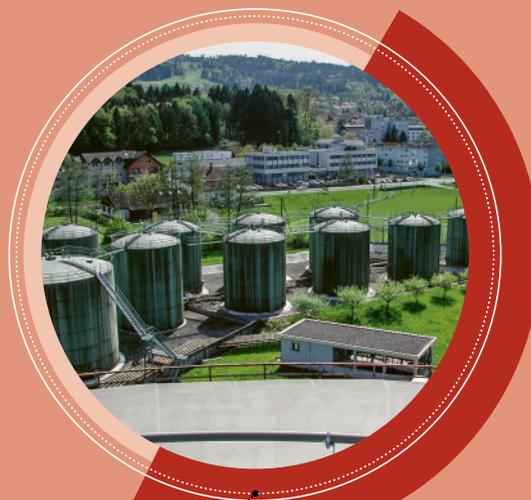
La surface des plus de 500 lieux d'accident ne couvre que 1 km<sup>2</sup> environ (image symbolique).



# 11%

### Aires industrielles (uniquement stands et installations de tir)

Les 3900 installations de tir répertoriées dans le cadastre sont aussi considérées comme des aires industrielles. Leur superficie s'élève à environ 20 km<sup>2</sup>. Il s'agit avant tout des buttes pare-balles.



# 49%

### Aires industrielles (sans les stands et installations de tir)

Les 18 600 aires industrielles polluées forment une superficie estimée à 60 km<sup>2</sup>.

Bruit routier

## La lutte continue!

Malgré une obligation d'assainissement, nombre de personnes souffrent toujours du bruit routier. La Confédération réitère son soutien aux cantons et aux communes dans leur lutte contre ces nuisances sonores. Texte : Mike Sommer

Ce n'est pas une simple contrariété. Les bruits gênants mettent le corps humain en état d'alerte. Il produit des hormones de stress, le cœur bat plus vite et la tension artérielle augmente. Quiconque est exposé de manière prolongée à des nuisances sonores court un risque accru de maladies cardiovasculaires telles que l'hypertension ou l'infarctus. Tant l'individu que la société tout entière en pâtissent. Les seuls coûts économiques liés au bruit du trafic (route et rail) en Suisse sont estimés à 1,9 milliard de francs par an, dont 1,56 milliard pour la route. Ces chiffres comprennent aussi la dépréciation des biens immobiliers dans les zones exposées (près de 1 milliard de francs). Ils ne tiennent en revanche pas compte des coûts sanitaires (790 millions de francs par an).

La Confédération a corrigé le tir dans les années 1980 en instaurant des valeurs limites et une obligation d'assainir pour les propriétaires des routes.

**« Les revêtements phonoabsorbants sont très efficaces et largement répandus en Suisse romande. »**

Sophie Hoehn | OFEV

Mais les délais fixés à l'époque se sont révélés trop optimistes et ont été prolongés en 2004. Les nouveaux délais pour les routes nationales (31 mars 2015) ainsi que pour les routes principales et le reste du réseau (31 mars 2018) ont toutefois expiré sans que l'engagement soit tenu. Par ailleurs, il

est évident depuis longtemps que l'estimation des coûts (4 milliards de francs) était trop basse. Si beaucoup de mesures d'assainissement ont porté leurs fruits, la situation continue de se détériorer en raison de la croissance démographique, de la hausse de la mobilité et de la densification des zones urbaines. Le niveau sonore s'accroît aussi avec le poids des voitures et la largeur des pneus. Il apparaît de plus en plus que la lutte contre le bruit routier est une tâche permanente qui doit intervenir à la source – là où les nuisances sont générées.

### La convention-programme, un outil efficace

La question du financement des assainissements phoniques à long terme se pose à l'aune de ce constat. Jusqu'à présent, la Confédération a participé aux coûts des mesures de protection contre le bruit dans les cantons et les communes. S'agissant des routes principales, elle l'a fait dans le cadre des aides financières globales versées aux cantons, alimentées par le biais de l'impôt sur les huiles minérales et de la vignette autoroutière. Pour les autres routes, les cantons avaient droit à des contributions aux coûts de l'ordre de 20 à 30 %. Depuis 2008, il existe en outre l'instrument des conventions-programmes (CP) que l'OFEV conclut avec les cantons. Il représentait jusqu'ici une enveloppe d'une trentaine de millions de francs par an. Pour Sophie Hoehn, cheffe de la section Bruit routier à l'OFEV, les CP ont fait leurs preuves : « Elles nous permettent une gestion et un contrôle efficaces de l'assainissement des autres routes. Nous accordons des subventions plus importantes aux mesures à la source, telles que la pose de revêtements phonoabsorbants ou les



En cas de nuisances sonores, le corps produit des hormones du stress, le cœur bat plus vite et la pression artérielle augmente. Photo : Diego Cervo

limitations de vitesse, qu'aux mesures prises sur le chemin de propagation, comme les parois antibruit ou les mesures de remplacement.» Selon elle, il vaut mieux à long terme favoriser les premières plutôt que les secondes, ou que les mesures de remplacement, telles les fenêtres insonorisées. Elles ne font pas disparaître les nuisances sonores, mais permettent de soulager les personnes exposées.

### Des aides jusqu'en 2022

À l'expiration de la troisième période des CP (2015-2018) fin mars 2018, la base légale permettant de soutenir financièrement les cantons est devenue caduque. Mais à la suite d'une motion du conseiller aux États Filippo Lombardi (PDC) transmise par le Parlement en 2016, le Conseil fédéral a adapté l'ordonnance sur la protection contre le bruit et prolongé cette troisième période des CP. Les conditions sont donc réunies pour que les versements se poursuivent jusqu'à fin 2022, sans coûts supplémentaires pour la Confédération. À l'origine, elle avait budgété des dépenses d'environ 300 millions de francs dans le cadre des trois périodes de CP. Les 51 millions de francs que les cantons n'avaient pas sollicités avant fin mars 2018

sont donc disponibles pour ces quatre prochaines années. Quoi qu'il en soit, les cantons continuent de recevoir des subventions fédérales pour assainir leurs routes principales dans le cadre des aides financières globales, qui n'ont pas changé.

Plus encore que par le passé, la Confédération souhaite obtenir une utilisation efficace des moyens financiers limités consacrés aux assainissements phoniques. « Nous continuerons de privilégier les mesures à la source, explique Sophie Hoehn. En Suisse alémanique, certains cantons ont encore des réserves à l'égard des revêtements phono-absorbants, très efficaces de notre point de vue et largement répandus en Suisse romande. Nous pouvons y remédier dans le cadre des conventions-programmes. »

### Diverses solutions à l'étude pour la suite

Qu'en sera-t-il de la lutte contre le bruit après 2022? Le « Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores », demandé par le conseiller national Guillaume Barazzone (PDC) par le biais d'un postulat et approuvé par le Conseil fédéral en juin 2017, définit les axes suivants : réduction des émissions de bruit à la source, nouveaux instruments visant à harmoniser le développement urbain

avec les besoins de tranquillité de la population, monitoring systématique de la pollution phonique et sensibilisation accrue du public.

S'agissant du trafic routier, le gouvernement aimerait poursuivre la stratégie actuelle et soutenir principalement les mesures à la source en encourageant les revêtements phonoabsorbants et les « mesures de limitation du bruit relevant de l'exploitation » (p. ex. limitations de vitesse). L'OFEV a en outre le mandat d'examiner dans quelles conditions il est possible de maintenir les conventions-programmes et de financer les contributions fédérales versées aux cantons, l'objectif étant un financement conforme aux principes de causalité et de neutralité budgétaire.

Sophie Hoehn a bon espoir que des solutions puissent être trouvées. Selon elle, les cantons et les communes ont intérêt à aller de l'avant. Car les villes sont les premières à profiter d'une réduction

des nuisances sonores. Il en résulterait un regain de flexibilité notamment dans l'aménagement du territoire, ce qui simplifierait la densification intérieure des agglomérations. Enfin, la santé et la qualité de la vie s'amélioreraient dans les zones libérées des émissions excessives – et, partant, leur attractivité.

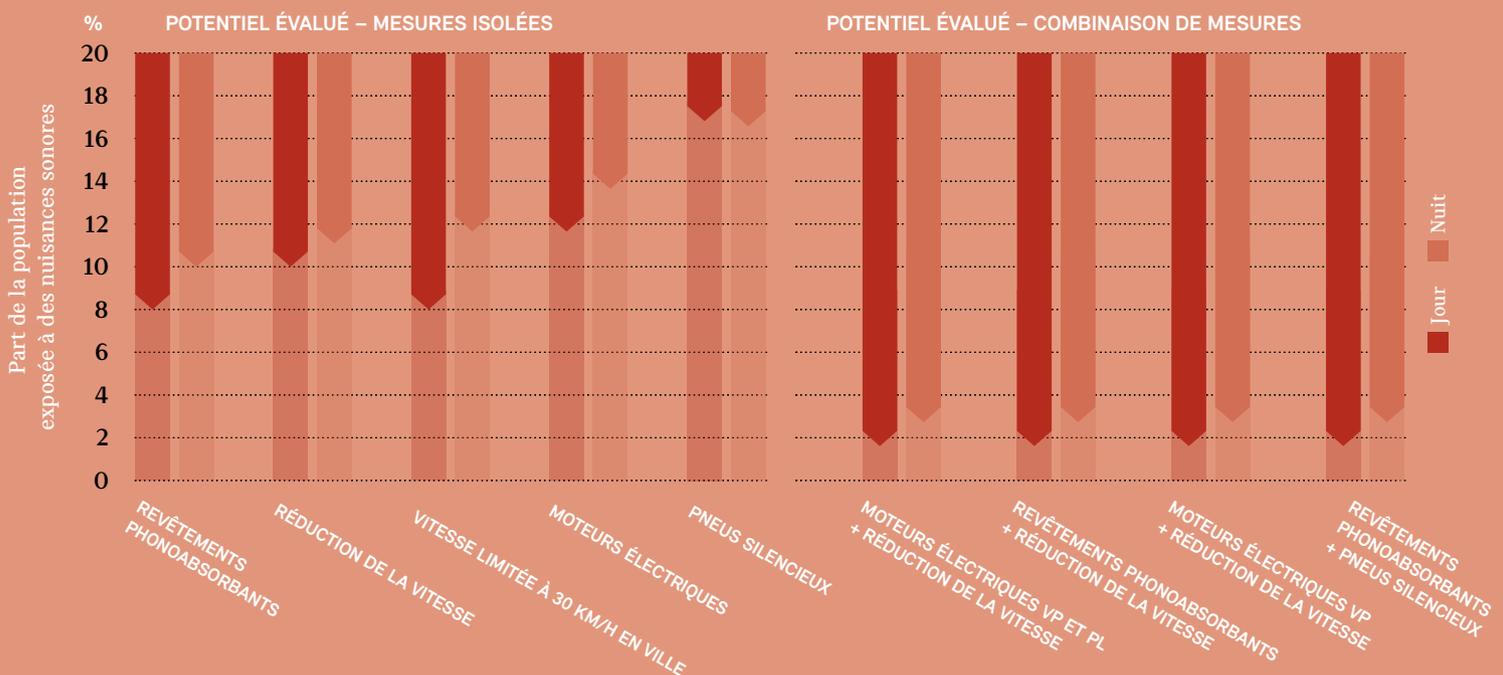
Pour en savoir plus:

[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-12](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-12)

Sophie Hoehn | Cheffe de la section Bruit routier | OFEV  
sophie.hoehn@bafu.admin.ch

## PROTECTION CONTRE LE BRUIT ROUTIER : POTENTIEL DES MESURES À LA SOURCE

Exemple: La pose de revêtements phonoabsorbants pourrait faire baisser la part des personnes aujourd'hui exposées à des bruits nuisibles ou incommodants de 20 à 8% le jour et à 10% la nuit.



Source: OFEV

## Chantiers fédéraux

## Une procédure plus pertinente

Imposer le droit de l'environnement sur les chantiers peut s'avérer ardu. Il n'est pas toujours respecté même lorsque le permis de construire est délivré par une autorité fédérale. Un nouveau système doit y remédier. Texte : Peter Bader

« La nouvelle réglementation est prometteuse. Elle prévoit une procédure homogène et plus rapide », déclare Alexander Imhof. Le chef de l'office uranais de la protection de l'environnement sait de quoi il parle, car plusieurs grands projets de construction requérant une grande vigilance vis-à-vis de l'environnement ont été lancés dans le canton d'Uri. Parmi eux, le chantier à présent achevé du tunnel de base du Gothard ou les travaux actuels d'assainissement de la route dans les gorges des Schöllenen, entre Göschenen et Andermatt, de même que la construction de nouvelles infrastructures sur le domaine skiable d'Andermatt. Tous ont un point commun : c'est la Confédération qui a

**« Les premières atteintes avaient déjà eu lieu quand on s'est mis d'accord. »**

Alexander Imhof | Office de l'environnement du canton d'Uri

octroyé les permis de construire, représentée ici par les offices fédéraux des transports (OFT) et des routes (OFROU). Mais tous les chantiers fédéraux ne sont pas aussi spectaculaires. L'OFT délivre par exemple également les autorisations concernant l'assainissement des

passages à niveaux, et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) celles pour le montage des nouvelles lignes électriques à haute tension.

### 4000 chantiers par année

Les autorités fédérales – le plus souvent le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) – approuvent environ 4000 projets de construction par an. Les offices et le secrétariat général du DETEC sont donc aussi responsables de l'exécution de la législation environnementale sur ces chantiers. Mais seuls quelques contrôles ont été effectués ces dernières années, faute de ressources et de directives claires. Ils ont essentiellement porté sur la protection des eaux superficielles et souterraines, du sol et de l'air, ainsi que sur le respect des prescriptions antibruit.

Cette situation insatisfaisante ne devrait pas perdurer : le DETEC et les cantons, représentés par la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), ont adopté une procédure de contrôle standardisée consignée dans une déclaration d'intention. Alexander Imhof n'est pas le seul à en attendre des résultats. Christa Hostettler, secrétaire générale de la DTAP, y voit également une bonne base,

axée sur la pratique, car son élaboration a tenu compte des « besoins des experts actifs sur les chantiers ».

Un retour sur le passé permet de comprendre pourquoi les contrôles environnementaux étaient à la traîne sur les chantiers fédéraux relevant du DETEC. La Confédération et les cantons avaient conclu en 2009 déjà une convention attribuant leur réalisation aux cantons. C'était pertinent sachant que les autorités fédérales ne disposent pas toujours du personnel nécessaire et que les autorités cantonales ont un trajet moindre à parcourir. Voilà pour la théorie. « Dans la pratique en revanche », signale Christoph Wenger, de la division Droit de l'OFEV, « cette intention ne s'est pas concrétisée. » Seules cinq conventions ont été établies chaque année en moyenne entre la Confédération et les cantons – et ceci de surcroît à certaines conditions, notamment concernant les compensations financières versées aux cantons. De plus, les négociations ont duré trop longtemps, ajoute Alexander Imhof. « Les premières atteintes à l'environnement, par exemple au niveau des sols, avaient déjà eu lieu quand on s'est enfin mis d'accord. »

### Pragmatique et uniforme

Quelque chose devait donc changer. C'est pourquoi l'OFEV a fait réaliser

en 2015 une étude visant à analyser la situation et à proposer des pistes de solutions. Le rapport final du groupement d'ingénieurs mandaté, polyexploit/csd/ecoptima, indique que « malgré certains défauts, la pratique actuelle en Suisse atteint déjà un bon niveau », mais que « les autorités fédérales compétentes ne contrôlent pas dans les proportions requises le respect du droit de l'environnement et les prescriptions écologiques sur les chantiers fédéraux ». Les auteurs ont donc proposé une nouvelle procédure standard, qui uniformise et raccourcit les négociations entre les autorités cantonales et fédérales en s'appuyant sur une convention-type. Les cantons qui assurent les contrôles environnementaux sont aussi tous indemnisés de la même manière par la Confédération.

**« Les contrôles doivent être aussi nombreux que nécessaire et aussi simples que possible. »**

Christoph Wenger | OFEV

Les contrôles doivent s'effectuer selon une approche pragmatique, en fonction du risque écologique. « Il doivent être aussi nombreux que nécessaire et aussi simples que possible », résume le spécialiste de l'exécution à l'OFEV, Christoph Wenger. Car, sur les 4000 chantiers fédéraux annuels, seuls 750 présentent une menace pour l'environnement. De plus, dans 80 % des cas, ce sont de petits chantiers à faible incidence écologique, où la procédure standard ne demande désormais que des échantillonnages de contrôle

ponctuels. Le danger est moyen sur 18 % des chantiers ; il est élevé dans à peine 2 % des cas. Parmi ces derniers figurent notamment les constructions où la menace est telle qu'elles requièrent une étude d'impact sur l'environnement (EIE).

La nouvelle réglementation prévoit une démarche différenciée : la fréquence des contrôles doit être adaptée au risque en cas de danger moyen, mais ils seront toujours exhaustifs en cas de danger élevé.

Dans les deux cas, l'office fédéral compétent délègue les contrôles au canton concerné. S'il ne peut pas s'en charger, l'office les effectue lui-même. C'est généralement lui qui procède aux échantillonnages ponctuels lorsque le danger est faible, mais il peut aussi confier cette tâche à un bureau d'experts privé. La nouvelle procédure préconise également d'estimer assez tôt l'ampleur et le coût des contrôles et d'appliquer les instruments existants, comme le suivi environnemental des chantiers. Le processus de contrôle ne s'achève que lorsque les travaux subséquents, tels que le premier entretien des revitalisations, ont été menés à bien.

### **Autre objectif : limiter les coûts**

Grâce à la nouvelle convention, le DETEC souhaite aussi limiter le coût des contrôles environnementaux à un niveau raisonnable : il ne doit pas dépasser 3 à 4 millions de francs par an – ce qui représente moins d'un demi-millième des 10 milliards de francs dépensés chaque année en moyenne sur les chantiers fédéraux relevant du DETEC.

En octobre 2017, la ministre de l'environnement Doris Leuthard et la présidente de la DTAP Jacqueline de Quattro

ont apposé leurs signatures au bas de la déclaration d'intention. La directrice des travaux publics du canton de Vaud est satisfaite de la solution trouvée, qui rend la collaboration « plus simple et plus efficace ».

L'avenir dira si la déclaration d'intention sera suivie d'effets sur le terrain. L'OFEV évaluera régulièrement les résultats des contrôles effectués sur les chantiers fédéraux qui présentent une menace écologique moyenne à forte, et proposera si nécessaire des modifications de la procédure standard.

Pour en savoir plus :  
[www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-13](http://www.bafu.admin.ch/magazine2018-3-13)

Christoph Wenger | Chef du service Coordination de l'exécution et de la surveillance | OFEV  
[christoph.wenger@bafu.admin.ch](mailto:christoph.wenger@bafu.admin.ch)



Vue sur le chantier des nouvelles transversales alpines (NLFA) en 2013, à Ersfeld, en direction de Bristen (UR).

Photo : Flurin Bertschinger | Ex-Press

# À l'office



La mobilité, l'habitat et l'alimentation sont au cœur du rapport *Environnement Suisse 2018*.

## ENVIRONNEMENT SUISSE 2018

Le rapport *Environnement Suisse 2018* présente une vue d'ensemble de l'état et de l'évolution de l'environnement. Publié tous les quatre ans, il documente les mesures prises dans différents domaines tels que les sols, les eaux, l'air, les forêts ou le bruit, en pointant ceux dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires. L'édition 2018 met en outre l'accent sur les corrélations: sur la base des besoins en mobilité, de l'habitat et des habitudes alimentaires, elle montre les incidences sur l'environnement et propose diverses pistes de solution.

Parallèlement à cette publication, le site web de l'OFEV est actualisé et les indicateurs complétés par les chiffres les plus récents.

Un site internet est également en préparation pour le grand public, avec des informations sur l'habitat, l'alimentation et la mobilité.

Le rapport devrait être approuvé par le Conseil fédéral le 21 novembre 2018 et paraître en décembre dans sa version papier.

### Impressum

Le magazine l'environnement de l'OFEV paraît quatre fois par an. L'abonnement est gratuit.

### Abonnement

[www.bafu.admin.ch/servicelecteurs](http://www.bafu.admin.ch/servicelecteurs) | Stämpfli AG, Abomarketing, Wölflistrasse 1, 3001 Berne | +41 31 300 64 64

### Éditeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). [www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch), [info@bafu.admin.ch](mailto:info@bafu.admin.ch)

### Direction du projet

Marc Chardonens, Eliane Schmid

### Conception, rédaction, production

Jean-Luc Brülhart (direction), Robert Stark (suppléant), Lucienne Rey (dossier), Kaspar Meuli (articles hors dossier), Joël Käser et Kevin Wong (version en ligne), Tania Brasseur Wibaut (coordination Suisse romande), Valérie Fries (secrétariat de rédaction)

### Collaborations externes

Nicolas Gattlen, Beat Jordi, Gregor Klaus, Kaspar Meuli, Cornélia Mühlberger de Preux, Pieter Poldervaart, Lucienne Rey, Christian Schmidt, Mike Sommer

### Traductions

Céline Bessard, Jean-Michel Brohée, André Carruzzo, Lionel Felchlin, Milena Hrdina, Christian Marro, Henri-Daniel Wibaut

### Réalisation et mise en page

FRANZ&RENÉ AG | Berne

### Rédaction

[textatelier.ch](http://textatelier.ch) | Bienne

### Décali rédactionnel

15 juin 2018

### Adresse de la rédaction

OFEV, Communication, rédaction l'environnement, 3003 Berne tél. +41 58 463 03 34, [magazine@bafu.admin.ch](mailto:magazine@bafu.admin.ch)

### Langues

Français, allemand; italien (dossier) uniquement en ligne

### Version en ligne

Le magazine (hormis les rubriques) est disponible sur [www.bafu.admin.ch/magazine](http://www.bafu.admin.ch/magazine).

### Facebook

[facebook.com/UmweltMag](https://facebook.com/UmweltMag)

### Tirage

17 000 exemplaires en français | 44 000 exemplaires en allemand

### Papier

Refutura, papier 100% recyclé, certifié FSC et Ange Bleu, impression faible en COV

### Corrections finales, impression et expédition

Stämpfli AG | Berne

### Copyright

Reproduction des textes et des graphiques autorisée avec mention de la source et envoi d'un exemplaire justificatif à la rédaction

ISSN 1424-7135

## Question de nature



Photo : Janneke van der Hagen

Priska Zemp, alias **Heidi Happy** (38 ans), chanteuse et multi-instrumentiste, a grandi à Dagmersellen (LU). Elle a d'abord suivi une formation d'enseignante primaire avant d'effectuer un bachelors dans une école d'art à Amsterdam (Pays-Bas). En 2005, elle a donné son premier concert sous son nom de scène Heidi Happy. Avec sa voix chaude et son écriture peu conventionnelle, elle s'est fait un nom en Suisse et à l'étranger et collabore toujours avec d'autres artistes (p. ex. Yello, Stephan Eicher).

*Dans chaque numéro de l'environnement, une personnalité s'exprime, à travers cette chronique, sur le thème de la nature.*

Un petit chemin en gravier passait devant la maison où j'ai grandi. Il était apprécié des piétons, des cyclistes et, de façon illicite, des ados à mobylette. Ces derniers énervaient mon père, qui, à leur passage, n'hésitait pas à se précipiter à l'extérieur pour leur crier : « Hé, il est interdit de circuler ici ! » Je l'ai rarement vu aussi furieux. Sauf une seule fois, quand, en plein été, j'ai mis de la nourriture pour oiseaux dans le nid du mélèze. Ce n'est pas l'acte en soi qui était grave, mais le fait que je l'ai nié. Alors qu'il demandait qui était assez bête pour donner à manger aux oiseaux l'été, il m'a semblé impossible de m'écrier : « Moi ! » J'en ai bêtement parlé à une amie du voisinage. Elle a sonné peu après à notre porte pour le raconter.

En revanche, il était chaque fois très fier de ramener les déchets qu'il avait ramassés sur le petit chemin. Ma mère aurait préféré qu'il s'investisse aussi résolument dans l'entretien de l'ordre à la maison, ou qu'il remarque au moins les fleurs qu'elle venait de s'acheter pour la Saint-Valentin.

Sur le fond, mes parents étaient cependant d'accord quand il s'agissait de veiller à l'environnement. Ils ne voulaient pas de voiture tape-à-l'œil et se réjouissaient l'un et l'autre du peu de kilomètres parcourus à la fin de l'année. Les légumes, de saison, venaient de la ferme voisine ou du jardin, les truites de l'éleveur du village. Les restes étaient toujours utilisés et les déchets triés. La lessive était biodégradable. Nous nous passions les vêtements et le simple fait de savoir que la protection de l'environnement était une question d'intelligence nous dissuadait, nous les enfants, de songer à certains souhaits, comme posséder un jour une mobylette.

Pendant mon année d'échange aux États-Unis, j'ai été confrontée pour la première fois à une ignorance totale de l'environnement. La voiture était préchauffée depuis la maison à l'aide d'une télécommande, il était par ailleurs de bon ton d'avoir sa propre voiture à 16 ans et de profiter de chaque minute de libre pour faire une virée entre amis. Le summum consistait à rouler à toute vitesse sur un petit pont pour que la voiture décolle, tandis que nous poussions des cris en plein vol.

J'ai eu la chance que ma mère d'accueil cuisine des produits frais. En fait, elle achetait une boîte en carton qui contenait des sacs en plastique avec du riz, de la viande et des légumes. Elle chauffait le tout avec amour au micro-ondes. D'autres étudiants étrangers se sont nourris de hamburgers pendant toute une année.



Source: Shutterstock

## *Dans le prochain numéro*

Les produits chimiques font partie intégrante de notre quotidien. Ils servent à fabriquer matériaux de construction, smartphones ou textiles. Ils entrent dans la composition des produits de nettoyage, des peintures, des médicaments, des engrais et des produits phytosanitaires, ainsi que dans d'innombrables autres marchandises. En Europe, quelque 100 000 substances chimiques différentes sont actuellement sur le marché. Le magazine *l'environnement* consacrera son prochain numéro aux risques et aux opportunités que les produits chimiques représentent. Et nous montrerons comment pouvoirs publics et milieux économiques répondent aux exigences accrues de la population en matière de sécurité.